



États financiers consolidés  
31 décembre 2015 et 2014



Le 15 avril 2016

## **Rapport de l'auditeur indépendant**

### **Aux actionnaires de Ressources Robex Inc.**

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de Ressources Robex Inc. et de ses filiales, qui comprennent les bilans consolidés au 31 décembre 2015 et au 31 décembre 2014 et les états consolidés des résultats, du résultat global, des variations des capitaux propres et des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, ainsi que les notes annexes constituées d'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

### **Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés**

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux Normes internationales d'information financière, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

### **Responsabilité de l'auditeur**

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés, sur la base de nos audits. Nous avons effectué nos audits selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus dans le cadre de nos audits sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

---

*PricewaterhouseCoopers LLP/s.r.l./s.e.n.c.r.l*  
*Place de la Cité, Tour Cominar, 2640, boulevard Laurier, bureau 1700, Québec (Québec) Canada G1V 5C2*  
*Tél. : +1 418 522-7001, Téléc. : +1 418 522-5663*

« PwC » s'entend de PricewaterhouseCoopers LLP/s.r.l./s.e.n.c.r.l., société à responsabilité limitée de l'Ontario.

**Opinion**

À notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Ressources Robex Inc. et de ses filiales au 31 décembre 2015 et au 31 décembre 2014, ainsi que de leur performance financière et de leurs flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière.

**Observation**

Sans assortir notre opinion d'une réserve, nous attirons l'attention sur la note 1 des états financiers consolidés qui décrit les questions et les situations qui indiqueraient l'existence d'une incertitude significative susceptible de jeter un doute important sur la capacité de Ressources Robex Inc. et de ses filiales à poursuivre leur exploitation.

*PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.<sup>1</sup>*

<sup>1</sup> CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A121191

**ÉTATS CONSOLIDÉS DES RÉSULTATS**  
**DES EXERCICES TERMINÉS LES 31 DÉCEMBRE**

(tous les montants sont présentés en dollars canadiens sauf indication contraire)

	<b>2015</b>	2014
	\$	\$
<b>REVENUS</b>		
Intérêts	<b>167</b>	1 718
Autres revenus	---	1 912
	<b>167</b>	3 630
<b>CHARGES (AUTRES PRODUITS)</b>		
Frais d'administration - note 8	<b>951 332</b>	4 243 067
Charges opérationnelles - note 8	<b>(25 012)</b>	166 317
Coût de la rémunération en options d'achat d'actions	<b>19 536</b>	31 665
Honoraires professionnels	<b>1 790 366</b>	1 671 964
Frais financiers - note 8	<b>988 984</b>	1 000 937
Pertes (gains) de change	<b>(178 338)</b>	127 156
Variation de la juste valeur des passifs financiers - note 28	<b>(4 023 104)</b>	(1 319 448)
Gain sur règlement de passif - note 19	<b>(1 285 465)</b>	---
Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles	<b>722 608</b>	792 289
Provision pour dépréciation des biens miniers	---	4 219 147
	<b>(1 039 093)</b>	10 933 094
<b>Bénéfice (perte) avant impôts</b>	<b>1 039 260</b>	(10 929 464)
<b>Impôts sur le résultat - note 23</b>	<b>(32 707)</b>	---
<b>BÉNÉFICE NET (PERTE NETTE)</b>	<b>1 006 553</b>	(10 929 464)
<b>BÉNÉFICE NET (PERTE NETTE) ATTRIBUABLE :</b>		
Aux actionnaires ordinaires	<b>1 131 408</b>	(10 549 484)
À la participation ne donnant pas le contrôle	<b>(124 855)</b>	(379 980)
	<b>1 006 553</b>	(10 929 464)
<b>BÉNÉFICE NET (PERTE NETTE) PAR ACTION</b>		
<b>DE BASE ET DILUÉ(E) - note 24</b>	<b>0,002</b>	(0,037)

**ÉTATS CONSOLIDÉS DU RÉSULTAT GLOBAL  
DES EXERCICES TERMINÉS LES 31 DÉCEMBRE**

(tous les montants sont présentés en dollars canadiens sauf indication contraire)

	<b>2015</b>	2014
	<b>\$</b>	\$
<b>BÉNÉFICE NET (PERTE NETTE)</b>	<b>1 006 553</b>	(10 929 464)
Autres éléments du résultat global - Éléments susceptibles d'être reclassés ultérieurement en résultat net		
Écart de change	<b>3 708 448</b>	(1 708 369)
<b>RÉSULTAT GLOBAL</b>	<b>4 715 001</b>	(12 637 833)
<b>RÉSULTAT GLOBAL ATTRIBUABLE :</b>		
Aux actionnaires ordinaires	<b>4 878 051</b>	(12 257 853)
À la participation ne donnant pas le contrôle	<b>(163 050)</b>	(379 980)
	<b>4 715 001</b>	(12 637 833)

## RESSOURCES ROBEX INC.

**ÉTATS CONSOLIDÉS DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES**  
**Exercice terminé le 31 décembre 2015**

(tous les montants sont présentés en dollars canadiens sauf indication contraire)

	Capital- actions	Réserve - options d'achat d'actions	Déficit	Cumul des autres éléments du résultat global (note 21)	Total	Participation ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
Solde au 31 décembre 2014	47 944 090	2 392 111	(33 109 989)	513 848	17 740 060	(392 801)	17 347 259
Bénéfice net (perte nette)	---	---	1 131 408	---	1 131 408	(124 855)	1 006 553
Écart de change	---	---	---	3 746 643	3 746 643	(38 195)	3 708 448
Résultat global pour l'exercice	---	---	1 131 408	3 746 643	4 878 051	(163 050)	4 715 001
Émission d'actions - note 20	18 854 082	---	---	---	18 854 082	---	18 854 082
Frais d'émission d'actions	(64 000)	---	---	---	(64 000)	---	(64 000)
Options d'achat d'actions portées en charges au cours de l'exercice - note 20	---	19 536	---	---	19 536	---	19 536
<b>Solde au 31 décembre 2015</b>	<b>66 734 172</b>	<b>2 411 647</b>	<b>(31 978 581)</b>	<b>4 260 491</b>	<b>41 427 729</b>	<b>(555 851)</b>	<b>40 871 878</b>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

## RESSOURCES ROBEX INC.

## ÉTATS CONSOLIDÉS DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

Exercice terminé le 31 décembre 2014

(tous les montants sont présentés en dollars canadiens sauf indication contraire)

	Capital- actions	Réserve - options d'achat d'actions	Déficit	Cumul des autres éléments du résultat global (note 21)	Total	Participation ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
Solde au 31 décembre 2013	45 253 460	2 381 571	(22 560 505)	2 232 980	27 307 506	(23 584)	27 283 922
Perte nette	---	---	(10 549 484)	---	(10 549 484)	(379 980)	(10 929 464)
Écart de change	---	---	---	(1 719 132)	(1 719 132)	10 763	(1 708 369)
Résultat global pour l'exercice	---	---	(10 549 484)	(1 719 132)	(12 268 616)	(369 217)	(12 637 833)
Émission d'actions - note 20	2 649 000	---	---	---	2 649 000	---	2 649 000
Frais d'émission d'actions	(13 245)	---	---	---	(13 245)	---	(13 245)
Options d'achat d'actions exercées au cours de l'exercice - note 20	54 875	(21 125)	---	---	33 750	---	33 750
Options d'achat d'actions portées en charges au cours de l'exercice - note 20	---	31 665	---	---	31 665	---	31 665
<b>Solde au 31 décembre 2014</b>	<b>47 944 090</b>	<b>2 392 111</b>	<b>(33 109 989)</b>	<b>513 848</b>	<b>17 740 060</b>	<b>(392 801)</b>	<b>17 347 259</b>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

**BILANS CONSOLIDÉS**

(tous les montants sont présentés en dollars canadiens sauf indication contraire)

	<b>31 décembre 2015</b>	31 décembre 2014
	\$	\$
<b>ACTIF</b>		
<b>ACTIF COURANT</b>		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	278 580	787 754
Stocks - note 9	3 797 184	2 502 596
Débiteurs - note 10	42 396	354 201
Charges payées d'avance	29 253	50 759
	<b>4 147 413</b>	3 695 310
<b>DÉPÔTS VERSÉS</b>	<b>602 509</b>	14 011
<b>BIENS MINIERIS - notes 11 et 12</b>	<b>10 243 274</b>	16 684 331
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES - note 13</b>	<b>73 200 349</b>	44 093 098
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES - note 14</b>	<b>161 297</b>	209 520
	<b>88 354 842</b>	64 696 270
<b>PASSIF</b>		
<b>PASSIF COURANT</b>		
Découvert bancaire	---	240 804
Créditeurs - note 15	15 649 860	10 967 392
Partie courante de la dette à long terme - note 16	5 793 135	13 592 511
Marges de crédit - note 16	7 108 525	6 497 663
	<b>28 551 520</b>	31 298 370
<b>DÉBENTURES CONVERTIBLES - note 19</b>		
Droits de conversion à la juste valeur	4 233 809	3 028 967
Composantes dette au coût amorti	13 026 682	8 726 262
<b>BONS DE SOUSCRIPTION - note 17</b>	<b>1 318 215</b>	2 857 793
<b>DETTE À LONG TERME - note 16</b>	---	1 070 001
<b>PASSIF ENVIRONNEMENTAL - note 18</b>	<b>352 738</b>	367 618
	<b>47 482 964</b>	47 349 011
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
Capital-actions - note 20	66 734 172	47 944 090
Réserve - options d'achat d'actions - note 20	2 411 647	2 392 111
Déficit	(31 978 581)	(33 109 989)
Cumul des autres éléments du résultat global - note 21	4 260 491	513 848
	<b>41 427 729</b>	17 740 060
Participation ne donnant pas le contrôle	(555 851)	(392 801)
	<b>40 871 878</b>	17 347 259
	<b>88 354 842</b>	64 696 270

Continuité de l'exploitation (note 1)

Engagements (note 27)

Événements subséquents (note 30)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

## ÉTATS CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE DES EXERCICES TERMINÉS LES 31 DÉCEMBRE

(tous les montants sont présentés en dollars canadiens sauf indication contraire)

	2015 \$	2014 \$
<b>FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS SUIVANTES :</b>		
<b>Exploitation</b>		
Bénéfice net (perte nette)	1 006 553	(10 929 464)
Ajustements pour :		
Variation de la juste valeur des passifs financiers	(4 023 104)	(1 319 448)
Gain sur règlement de passif	(1 285 465)	---
Écart de change	148 079	166 797
Frais financiers	988 817	999 219
Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles	722 608	792 289
Passif environnemental	(36 654)	166 317
Provision pour dépréciation des biens miniers	---	4 219 147
Coût de la rémunération en options d'achat d'actions	19 536	31 665
Variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement - note 22	242 678	733 625
Intérêts payés	(123 476)	(280 696)
Intérêts reçus	167	1 718
	<b>(2 340 261)</b>	<b>(5 418 831)</b>
<b>Investissement</b>		
Variation des dépôts versés	(588 498)	(400)
Acquisition de biens miniers	(807 556)	(719 924)
Acquisition d'immobilisations corporelles	(13 226 670)	(12 949 637)
Acquisition d'immobilisations incorporelles	---	(41 647)
	<b>(14 622 724)</b>	<b>(13 711 608)</b>
<b>Financement</b>		
Dette à long terme contractée	2 022 466	8 500 000
Remboursement de la dette à long terme	(2 631 152)	(1 653 922)
Utilisation de la marge de crédit	514 303	5 184 591
Émission de débentures convertibles	7 105 000	---
Émission et souscription d'actions ordinaires	10 000 000	1 488 750
Frais d'émission d'actions	(64 000)	(13 245)
	<b>16 946 617</b>	<b>13 506 174</b>
<b>Effet de la variation du taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie</b>	<b>(252 002)</b>	<b>647 842</b>
<b>Diminution de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>	<b>(268 370)</b>	<b>(4 976 423)</b>
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice</b>	<b>546 950</b>	<b>5 523 373</b>
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice</b>	<b>278 580</b>	<b>546 950</b>
La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont composés de :		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	278 580	787 754
Découvert bancaire	---	(240 804)
	<b>278 580</b>	<b>546 950</b>

Renseignements supplémentaires (note 22)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

### Exercices terminés les 31 décembre 2015 et 31 décembre 2014

(tous les montants sont présentés en dollars canadiens sauf indication contraire)

## 1 - DESCRIPTION DE L'ENTREPRISE ET CONTINUITÉ DE L'EXPLOITATION

### Description de l'entreprise

Ressources Robex Inc. (la "société") est une société junior canadienne d'exploration et de développement minier qui est actuellement titulaire de cinq permis d'exploration, tous localisés au Mali en Afrique de l'Ouest. Ces permis démontrent tous une géologie favorable avec un potentiel pour la découverte de gisements aurifères. En plus de ses activités d'exploration, la société développe notamment son gisement de Nampala, situé sur le permis de Mininko, pour lequel une étude de faisabilité a été réalisée et qui démontre une rentabilité en vue de l'exploitation d'une mine. La société s'affaire actuellement au développement de ses installations de production de doré en vue d'atteindre le niveau de production commerciale prévu. L'adresse du siège social est le 437, Grande-Allée Est, Québec (Québec), G1R 2J5, Canada.

### Continuité de l'exploitation

Les présents états financiers consolidés ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS), applicables à une société en continuité d'exploitation, qui considère la réalisation des actifs et le règlement des passifs dans le cours normal des affaires à mesure qu'ils arrivent à échéance. Dans son évaluation visant à déterminer si l'hypothèse de continuité d'exploitation est appropriée, la direction tient compte de toutes les données disponibles concernant l'avenir, qui représente au moins, sans s'y limiter, les douze mois suivant la fin de la période de présentation. La direction est consciente, en faisant cette évaluation, qu'il existe des incertitudes importantes liées à des événements ou à des circonstances susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société d'assurer la continuité de son exploitation et, par conséquent, sur la pertinence de l'utilisation des IFRS applicables à une société en continuité d'exploitation, tels qu'ils sont décrits dans le paragraphe suivant. Ces états financiers consolidés ne reflètent pas les ajustements à la valeur comptable des actifs et des passifs, aux charges et aux classifications du bilan consolidé qui seraient nécessaires si l'hypothèse de continuité d'exploitation s'avérait inappropriée. Ces ajustements pourraient être importants.

Au 31 décembre 2015, la société a accumulé un déficit de 31 978 581 \$. Outre les besoins habituels de fonds de roulement, la société doit obtenir les fonds qui lui permettront de respecter ses obligations et ses engagements au titre des programmes d'exploration et d'évaluation, de poursuivre le développement de son gisement minier et de payer ses frais généraux et ses frais d'administration. Au 31 décembre 2015, la société avait un fonds de roulement négatif de 24 404 107 \$, incluant la trésorerie et équivalents de trésorerie de 278 580 \$. Au 31 décembre 2015, la direction estimait que ces fonds ne seraient pas suffisants pour permettre à la société de poursuivre son exploitation. En février 2016, la société a encaissé des montants suite à trois ententes de prêts avec des banques maliennes (note 30).

Tant que la société ne sera pas en exploitation, la poursuite de ses activités dépendra de sa capacité à lever du financement additionnel par voie d'emprunt ou d'émission d'actions. Bien que la direction ait réussi à obtenir du financement dans le passé, il n'y a aucune garantie de réussite pour l'avenir, et rien ne garantit que ces sources de financement ou ces initiatives seront accessibles à la société ni qu'elles seront disponibles à des conditions acceptables pour la société. Dans ce cas, si la direction ne parvenait pas à obtenir de nouveaux fonds, la société pourrait alors être dans l'incapacité de poursuivre ses activités, et les montants réalisés à titre d'actifs pourraient être moins élevés que les montants inscrits dans les présents états financiers consolidés.

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

### Exercices terminés les 31 décembre 2015 et 31 décembre 2014

(tous les montants sont présentés en dollars canadiens sauf indication contraire)

## 1 - DESCRIPTION DE L'ENTREPRISE ET CONTINUITÉ DE L'EXPLOITATION - (suite)

### Continuité de l'exploitation - (suite)

Bien que la société ait pris des mesures pour vérifier le droit de propriété concernant les biens miniers dans lesquels elle détient une participation conformément aux normes de l'industrie visant la phase courante d'exploration de ces biens, ces procédures ne garantissent pas le titre de propriété à la société. Le titre de propriété peut être assujéti à des accords antérieurs non reconnus et ne pas être conforme aux exigences en matière de réglementation.

Le Mali fait l'objet depuis plusieurs années d'un conflit armé dans sa partie nord. Bien que les conditions géopolitiques se soient améliorées, notamment depuis les élections présidentielles du 11 août 2013, et bien que les permis détenus par la société soient situés au sud et à l'ouest du Mali, il y a toujours un risque que la société ne puisse recouvrer ses actifs ou assumer ses passifs, ni poursuivre ses activités, notamment l'exploitation de sa mine de Nampala, en cas de dégradation du contexte géopolitique.

## 2 - MODE D'ÉTABLISSEMENT

Les présents états financiers consolidés ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) et ont été approuvés par le conseil d'administration le 15 avril 2016.

## 3 - PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

### Base d'établissement

Les présents états financiers consolidés ont été établis selon le principe de la continuité d'exploitation, en vertu de la convention du coût historique, à l'exception des instruments financiers classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net.

### Principes de consolidation

Les états financiers consolidés regroupent les états financiers de la société, ceux de ses filiales ainsi que ceux de African Peak Trading House Limited, dans laquelle la société a effectué un placement significatif et dont l'ensemble des bénéfices nets après impôts est redistribué à la société sous forme de dividendes privilégiés. Les filiales de la société sont Société Robex N'Gary SA dans laquelle la société détient une participation de 85 %, Ressource Robex Mali S.A.R.L. détenue en propriété exclusive et Nampala SA, dans laquelle la société détient une participation de 90 %. Ces trois filiales sont toutes situées au Mali. Tous les comptes et opérations intersociétés sont éliminés.

La participation ne donnant pas le contrôle dans les actifs nets des filiales consolidées est présentée comme une composante des capitaux propres séparément de la valeur nette de la société. La participation ne donnant pas le contrôle représente la participation ne donnant pas le contrôle à la date d'acquisition du regroupement d'entreprises plus la participation ne donnant pas le contrôle dans les changements à la valeur nette depuis la date d'acquisition.

Le résultat global des filiales est attribué aux propriétaires de la société et aux actionnaires sans contrôle, même si cela entraîne un solde déficitaire pour les parts des actionnaires sans contrôle.

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

### Exercices terminés les 31 décembre 2015 et 31 décembre 2014

(tous les montants sont présentés en dollars canadiens sauf indication contraire)

## 3 - PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES - (suite)

### Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation

La monnaie de présentation des états financiers consolidés est le dollar canadien. Le franc CFA est la monnaie fonctionnelle de la société. Les états financiers consolidés sont convertis en monnaie de présentation comme suit : les actifs et les passifs sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la date du bilan. L'ajustement au titre de la conversion des devises résultant de cette conversion est inclus dans le cumul des autres éléments du résultat global dans les capitaux propres. Les revenus et les charges sont convertis au taux de change en vigueur à la date de la transaction.

### Conversion des monnaies étrangères

#### Transactions en monnaies étrangères

Les transactions libellées en monnaies autres que la monnaie fonctionnelle sont converties dans la monnaie fonctionnelle appopriée de la façon suivante: les actifs et les passifs monétaires sont convertis au taux de change en vigueur à la date du bilan, et les revenus et les charges sont convertis au taux de change en vigueur au moment de la transaction. Les actifs et les passifs non monétaires mesurés au coût historique et libellés en monnaies étrangères sont convertis aux taux d'origine. Les éléments non monétaires mesurés à la juste valeur et libellés en monnaies étrangères sont convertis aux taux en vigueur au moment où la juste valeur a été établie. Les gains ou les pertes de change résultant de cette conversion sont portés en résultat net.

### Instruments financiers

Les actifs financiers et les passifs financiers sont comptabilisés lorsque la société devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument. Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque les droits de recevoir les flux de trésorerie ont expiré ou ont été transférés et que la société a transféré la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif transféré.

Tous les instruments financiers doivent être évalués à leur juste valeur lors de la comptabilisation initiale. Après la constatation initiale, l'évaluation des actifs et des passifs financiers dépend de leur classification. Lors de la comptabilisation initiale, la société classe ses instruments financiers dans les catégories suivantes:

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

### Exercices terminés les 31 décembre 2015 et 31 décembre 2014

(tous les montants sont présentés en dollars canadiens sauf indication contraire)

## 3 - PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES - (suite)

### Instruments financiers - (suite)

#### Prêts et créances

Les prêts et créances sont des actifs financiers non dérivés assortis de paiements déterminés ou déterminables qui ne sont pas cotés sur un marché actif.

Les prêts et créances sont initialement comptabilisés au montant que la société s'attend à recevoir moins, lorsqu'elle est significative, une décote pour ramener ce montant à la juste valeur. Ultérieurement, ils sont évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif diminué d'une provision pour pertes de valeur. Les prêts et créances de la société sont inclus dans l'actif courant, sauf pour ceux ayant une échéance supérieure à 12 mois de la date de fin d'exercice, lesquels sont classés dans l'actif non courant.

Les prêts et créances de la société incluent la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les débiteurs et les dépôts versés.

#### Passifs financiers au coût amorti

Les passifs financiers au coût amorti comprennent le découvert bancaire, les créditeurs, les marges de crédit, les composantes dette des débetures convertibles et la dette à long terme. Les passifs financiers au coût amorti sont initialement comptabilisés au montant à payer moins, lorsqu'elle est significative, une décote pour ramener ce montant à sa juste valeur. Ultérieurement, ils sont évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Ils sont classés dans le passif courant si le paiement est exigible dans les 12 mois. Autrement, ils sont présentés dans le passif non courant.

#### Passifs financiers à la juste valeur

Les passifs financiers comptabilisés à la juste valeur comprennent les bons de souscription et les droits de conversion des débetures convertibles et la variation de ceux-ci est inscrite en résultat net.

Les débetures convertibles (note 19) sont évaluées en dollars canadiens, qui n'est pas la monnaie fonctionnelle de la société. De ce fait, celles-ci doivent être réparties dans une composante dette et une composante instrument financier dérivé, selon les caractéristiques figurant dans la description du capital-actions de la société. La juste valeur de l'instrument financier dérivé associé aux débetures a été évaluée initialement selon le modèle de Black et Scholes. Ce montant a été classé en tant que dette et évalué initialement et subséquentement à sa juste valeur, jusqu'à ce que cet instrument soit converti ou que sa date d'échéance soit arrivée, avec les écarts de change passés en résultat net. La différence entre cette juste valeur et le montant du financement a été attribué aux composantes dette des débetures. Celles-ci seront amorties jusqu'à ce qu'elles soient exercées ou que leur date d'échéance soit arrivée.

Du fait d'une monnaie de règlement différente de la monnaie fonctionnelle, les bons de souscription ne se qualifient pas comme instruments de capitaux propres et sont classés comme instruments dérivés au passif. Ils sont évalués initialement et subséquentement à la juste valeur.

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

### Exercices terminés les 31 décembre 2015 et 31 décembre 2014

(tous les montants sont présentés en dollars canadiens sauf indication contraire)

## 3 - PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES - (suite)

### Instruments financiers - (suite)

#### Coûts de transaction

Les coûts de transaction relatifs aux instruments financiers, qui ne sont pas classés comme étant des actifs ou passifs à la juste valeur par le biais du résultat net, sont comptabilisés comme un ajustement du coût de l'instrument financier au bilan, au moment de sa comptabilisation initiale et sont amortis selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

### Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent l'encaisse, les soldes bancaires et les placements temporaires très liquides dont l'échéance initiale est inférieure ou égale à trois mois, ou qui sont encaissables en tout temps sans pénalité.

### Stocks

La matière extraite des mines est classée comme minerai ou comme matière stérile. Le minerai représente la matière qui, au moment de l'extraction, devrait, selon toute attente, être transformée en un produit commercialisable qui sera vendu à profit. Les matières premières sont composées du minerai empilé. Le minerai est accumulé dans des stocks d'empilement qui sont ensuite transformés en or dans une forme commercialisable. Les produits en cours représentent l'or dans le circuit de traitement dont le processus de production n'est pas terminé et qui n'est pas encore sous une forme commercialisable. Les fournitures d'exploitation minière représentent des produits de base consommables et d'autres matières premières utilisés dans le processus de production, ainsi que des pièces de rechange et d'autres fournitures d'entretien qui ne sont pas classées comme immobilisations corporelles.

Les stocks sont évalués au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation. Le coût est déterminé sur une base moyenne pondérée et comprend tous les coûts engagés, en fonction de la capacité normale de production, afin d'amener chaque produit à son emplacement et à son état actuel. Le coût des stocks comprend la main-d'oeuvre directe, les matériaux, les frais des entrepreneurs et une allocation des frais généraux des sites miniers. Au fur et à mesure que le minerai est acheminé à l'usine pour traitement, les coûts sont reclassés hors des stocks en fonction du coût moyen par tonne de minerai stocké.

La société comptabilise des provisions afin de réduire les stocks à leur valeur nette de réalisation pour refléter les changements dans les facteurs économiques qui ont un impact sur la valeur des stocks et pour refléter les intentions actuelles quant à l'utilisation des stocks de fournitures désuets ou à rotation lente. La valeur nette de réalisation est déterminée par référence au prix du marché en question moins les frais de vente variables applicables. Les provisions comptabilisées reflètent également une estimation des coûts résiduels afin d'amener les stocks à une forme commercialisable. Des provisions sont aussi comptabilisées afin de ramener les fournitures d'exploitation minière à leur valeur de réalisation nette, qui est généralement calculée par référence à leur valeur de récupération ou à leur valeur de rebut, lorsqu'il est établi que les fournitures sont désuètes. Les provisions sont reprises afin de refléter des recouvrements ultérieurs de la valeur nette de réalisation lorsque les stocks sont toujours en main.

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

### Exercices terminés les 31 décembre 2015 et 31 décembre 2014

(tous les montants sont présentés en dollars canadiens sauf indication contraire)

## 3 - PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES - (suite)

### Biens miniers

Les coûts engagés pour les activités qui précèdent l'exploration minière et l'évaluation des ressources minérales, soit tous les coûts engagés avant l'obtention des droits légaux d'explorer un secteur, sont passés en charges immédiatement.

Les coûts d'exploration comprennent les droits dans des biens miniers, payés ou acquis dans le cadre d'une acquisition d'actifs, ainsi que les coûts liés à la recherche de dépôts minéralisés ayant un potentiel économique ou pour obtenir plus d'informations sur les dépôts minéralisés existants.

Les droits miniers sont comptabilisés au coût d'acquisition ou à la juste valeur dans le cas d'une dépréciation causée par une perte de valeur. Les droits miniers et les options pour acquérir des participations indivises dans des droits miniers sont amortis uniquement lorsque ces propriétés sont mises en production. Ces coûts sont radiés lorsque les propriétés sont abandonnées ou lorsque le recouvrement des coûts ou l'accès aux ressources est incertain. Le produit de la vente des biens miniers est comptabilisé en réduction de la valeur comptable et tout excédent ou déficit est comptabilisé comme un gain ou une perte à l'état consolidé des résultats. Dans le cas d'une vente partielle, si la valeur comptable est supérieure au produit de la vente, seules les pertes sont comptabilisées.

Les coûts d'exploration comprennent aussi généralement les coûts associés à la production, à l'échantillonnage, à l'excavation de tranchées, au forage et à d'autres travaux nécessaires à la recherche de minerai comme les études topographiques, géologiques et géophysiques. En règle générale, la capitalisation des dépenses relatives aux activités d'exploration commence lorsqu'il est plus probable qu'improbable que des avantages économiques futurs seront réalisés. L'évaluation de la probabilité est fondée sur des facteurs tels que le niveau de l'exploration et le degré de confiance de la direction dans le corps minéralisé.

Les coûts d'exploration et d'évaluation reflètent les coûts liés à l'établissement de la viabilité technique et commerciale de l'extraction d'une ressource minérale identifiée par l'exploration ou acquise par suite d'un regroupement d'entreprises ou d'une acquisition d'actifs. Les coûts d'exploration et d'évaluation incluent le coût pour:

- établir le volume et la teneur des dépôts par des activités de forage carotté, d'excavation de tranchées et d'échantillonnage dans un corps minéralisé qui est classé comme étant une ressource minérale ou une réserve prouvée et probable ;
- déterminer les méthodes optimales d'extraction et les procédés métallurgiques et de traitement ;
- les études relatives à l'arpentage, au transport et aux besoins d'infrastructures ;
- les activités relatives aux permis et ;
- les évaluations économiques visant à déterminer si le développement de la matière minéralisée est commercialement justifié, y compris des études d'évaluation préliminaire, de préfaisabilité et de faisabilité finale.

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

### Exercices terminés les 31 décembre 2015 et 31 décembre 2014

(tous les montants sont présentés en dollars canadiens sauf indication contraire)

## 3 - PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES - (suite)

### Biens miniers - (suite)

Les coûts d'exploration et d'évaluation sont capitalisés si la direction détermine qu'il existe des preuves suffisantes pour étayer la probabilité de générer des retombées économiques positives dans le futur. Lorsqu'un projet entre en phase de développement, les coûts d'exploration et d'évaluation sont capitalisés dans les biens miniers. Si une activité d'exploration ne s'avère pas viable, tous les coûts irrécupérables du projet sont radiés. Les coûts d'exploration et d'évaluation comprennent les frais généraux directement attribuables à ces activités.

#### Perte de valeur

La recouvrabilité des montants figurant comme biens miniers dépend de la découverte de réserves recouvrables sur le plan économique, de la capacité de la société à obtenir le financement nécessaire pour compléter le développement et de la production rentable future ou du produit de la disposition. Le montant figurant à titre d'intérêts miniers ne représente pas nécessairement la valeur actuelle ou future de ces intérêts miniers.

Les biens miniers sont soumis à un test de dépréciation à la date de clôture lorsque des événements ou des changements de circonstances indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Un test de dépréciation est effectué lorsque les indicateurs de dépréciation surviennent, généralement lorsque l'une de ces circonstances survient :

- Le droit d'exploration dans la zone spécifique expire ou expirera dans un proche avenir et il n'est pas prévu qu'il soit renouvelé;
- Aucune dépense d'exploration et d'évaluation ultérieure dans la zone spécifique n'est prévue au budget ni planifiée;
- Aucune découverte de ressources n'est commercialement viable et la société a décidé de cesser l'exploration dans la zone spécifique;
- Un travail suffisant a été réalisé afin d'indiquer que la valeur comptable de la dépense comptabilisée en actif ne sera pas entièrement récupérée.

Une perte de valeur est comptabilisée si la valeur comptable d'un bien minier excède sa valeur recouvrable. Afin d'évaluer la valeur recouvrable, les biens miniers sont regroupés au niveau le plus bas pour lequel il existe des flux de trésorerie séparément identifiables ("unité génératrice de trésorerie" ou "UGT"). La valeur recouvrable d'un bien minier est la plus élevée entre sa juste valeur diminuée des coûts de sortie et sa valeur d'utilité. La valeur d'utilité est déterminée en se fondant sur la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs prévus de l'actif ou de l'UGT concerné. Une perte de valeur est comptabilisée pour le montant de la valeur comptable de l'actif excédant sa valeur recouvrable.

La société évalue les pertes de valeur à chaque date de bilan pour des reprises éventuelles lorsque des événements ou des circonstances le justifient.

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

### Exercices terminés les 31 décembre 2015 et 31 décembre 2014

(tous les montants sont présentés en dollars canadiens sauf indication contraire)

### 3 - PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES - (suite)

#### Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont initialement et subséquemment comptabilisées au coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur. Le coût comprend les frais qui sont directement attribuables à l'acquisition de l'actif. Les éléments de coût ultérieurs sont compris dans la valeur comptable de l'actif ou comptabilisés à titre d'actif distinct, s'il y a lieu, seulement lorsqu'il est probable que les avantages économiques futurs associés à l'actif iront à la société et que le coût peut être évalué de façon fiable. La valeur comptable d'une immobilisation remplacée est décomptabilisée lors du remplacement.

Les frais de réparation et d'entretien sont passés en charges à l'état consolidé des résultats au cours de la période où ils sont engagés.

L'amortissement est calculé pour répartir le coût des immobilisations corporelles, moins leur valeur résiduelle, sur leur durée d'utilité prévue, selon la méthode des unités de production, la méthode de l'amortissement linéaire ou la méthode de l'amortissement dégressif.

Catégorie	Méthode	
Coûts de développement minier	Unités de production	
Matériel relatif à l'exploitation minière	Unités de production	
Bâtiments et aménagement de bureaux	Linéaire	3 à 8 ans
Outillage, équipements et matériel roulant	Dégressif	20 % à 30 %
Équipement d'exploration	Dégressif	20 % à 45 %

L'amortissement de l'équipement d'exploration est passé en charges ou est capitalisé aux biens miniers en fonction de la politique de capitalisation des biens miniers. L'amortissement des immobilisations corporelles liées aux coûts de développement minier est capitalisé aux coûts de développement minier. Ces montants seront portés à l'état consolidé des résultats par le biais de l'amortissement des immobilisations corporelles suite à leur mise en exploitation (ou suite à la mise en production des biens miniers). Pour les immobilisations corporelles qui ne sont pas liées aux activités d'exploration et de développement, la charge d'amortissement est constatée directement à l'état consolidé des résultats.

La société ventile le montant initialement comptabilisé pour une immobilisation corporelle en ses parties significatives et amortit séparément chacune de ces parties. Les valeurs résiduelles, la méthode d'amortissement et la durée d'utilité des actifs sont revues chaque année et ajustées au besoin. En cas de changement dans ces estimations, le montant initialement comptabilisé est comptabilisé de manière prospective.

Les gains et les pertes découlant de la cession d'immobilisations corporelles sont déterminés en comparant le produit de cession à la valeur comptable de l'actif et sont présentés à l'état consolidé des résultats.

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

### Exercices terminés les 31 décembre 2015 et 31 décembre 2014

(tous les montants sont présentés en dollars canadiens sauf indication contraire)

## 3 - PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES - (suite)

### Immobilisations corporelles - (suite)

#### Coûts de développement minier

La phase de développement minier commence généralement après l'achèvement d'une étude de faisabilité et la décision de la direction de procéder au développement commercial d'un projet et se termine au début de la production commerciale. Les coûts de développement minier comprennent les coûts engagés pour accéder au gisement. À ces coûts s'ajoutent les coûts compris dans les biens miniers se rapportant aux propriétés mises en production.

Lorsque la production commerciale d'un projet commence, l'ensemble des coûts liés à ce projet sont amortis selon la méthode des unités de production.

#### Frais de découverte

Durant l'exploitation d'une mine à ciel ouvert, il est nécessaire d'engager des coûts pour retirer le mort-terrain et les autres déchets miniers pour avoir accès au minerai à partir duquel les minéraux peuvent être exploités économiquement. Le processus d'enlèvement du mort-terrain et des autres déchets miniers est appelé la découverte. Les coûts de découverte engagés afin de permettre l'accès initial au corps minéralisé (soit la découverte de pré-production) sont capitalisés dans les coûts de développement minier et sont amortis au moment où le minerai auquel ces frais sont rattachés est extrait de la fosse et que la mine est considérée en exploitation. Lorsque ces coûts sont directement attribuables au développement d'une catégorie d'immobilisation corporelle, ils y sont comptabilisés.

Il peut aussi s'avérer nécessaire d'enlever du matériel stérile et d'engager des coûts de découverte durant la phase d'exploitation de la mine. La société comptabilise un actif de découverte si toutes les conditions énoncées ci-dessous sont remplies.

(i) Il est probable que l'avantage économique futur (un meilleur accès à la composante du gisement) associé à l'activité de découverte ira à la société;

(ii) La société peut identifier la composante du gisement pour laquelle l'accès a été amélioré;

(iii) Les coûts liés à l'activité de découverte associée à cette composante peuvent être établis de façon fiable.

La société évalue initialement l'actif de découverte au coût, en se basant sur le cumul des coûts engagés pour réaliser les travaux de découverte qui améliorent l'accès à la composante identifiée de minerai, plus une proportion des coûts généraux du site minier directement attribuables à l'activité en question.

Après la comptabilisation initiale, l'actif de découverte est comptabilisé au coût moins l'amortissement et les pertes de valeur, de la même façon que l'actif existant dont il fait partie.

L'actif de découverte est amorti selon la méthode des unités de production, en fonction des réserves minérales prouvées et probables de la composante identifiée.

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

### Exercices terminés les 31 décembre 2015 et 31 décembre 2014

(tous les montants sont présentés en dollars canadiens sauf indication contraire)

## 3 - PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES - (suite)

### Immobilisations corporelles - (suite)

#### Actifs en construction

Les actifs en construction comprennent les coûts d'emprunt et la valeur actuelle estimative des obligations liées à la restauration environnementale au moment de la comptabilisation. Lorsque ces actifs sont amenés à un état fonctionnel pour leur utilisation prévue, l'amortissement débute.

#### Coûts d'emprunt

Les coûts d'emprunt attribuables à l'acquisition, la construction ou la production d'actifs admissibles sont incorporés au coût de ces actifs, jusqu'à ce qu'ils soient pratiquement prêts pour leur utilisation prévue. Tous les autres coûts d'emprunt sont comptabilisés à titre de frais financiers à l'état consolidé des résultats au cours de la période où ils sont engagés.

### Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont initialement et subséquentement comptabilisées au coût et amorties selon la méthode de l'amortissement dégressif au taux annuel de 30 %.

### Dépréciation des actifs non financiers

Les immobilisations corporelles et les immobilisations incorporelles font l'objet de tests de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Aux fins de la détermination de leurs valeurs recouvrables, les actifs sont regroupés au plus bas niveau de regroupement pour lequel les flux de trésorerie identifiables sont indépendants des flux de trésorerie d'autres groupes d'actifs ("unité génératrice de trésorerie" ou "UGT"). La valeur recouvrable d'un actif est la valeur la plus élevée entre sa juste valeur diminuée des coûts de sortie et sa valeur d'utilité (soit la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs attendus de l'actif ou de l'UGT concerné). La perte de valeur comptabilisée correspond à l'excédent de la valeur comptable sur sa valeur recouvrable.

La société évalue les pertes de valeur qui pourraient faire l'objet de reprises lorsque des événements ou les circonstances le justifient.

### Provision pour obligations liées à la restauration environnementale

La société comptabilise les coûts estimatifs des obligations légales et constructives nécessaires à la restauration des emplacements dans la période pendant laquelle l'obligation est engagée avec une augmentation correspondante de la valeur comptable de l'actif connexe. Pour les endroits où les activités minières ont cessé, les changements dans les provisions sont comptabilisés en charges directement à l'état consolidé des résultats. L'obligation est généralement considérée comme ayant été engagée lorsque les actifs miniers sont construits ou le milieu de terrain est perturbé à l'emplacement de production.

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

### Exercices terminés les 31 décembre 2015 et 31 décembre 2014

(tous les montants sont présentés en dollars canadiens sauf indication contraire)

## 3 - PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES - (suite)

### Provision pour obligations liées à la restauration environnementale - (suite)

Les provisions sont évaluées en fonction de la meilleure estimation par la direction de la charge nécessaire à l'extinction de l'obligation à la fin de la période de présentation de l'information financière, et sont actualisées lorsque l'effet est significatif. La hausse de la provision résultant du passage du temps est comptabilisée à titre de charge d'intérêts. Les changements dans les hypothèses ou les estimations sont reflétés dans la période au cours de laquelle ils se produisent.

Le passif actualisé est ajusté à la fin de chaque période pour refléter le passage du temps, sur la base d'un taux d'actualisation réel sans risque qui reflète les appréciations actuelles du marché et les changements dans les flux de trésorerie futurs estimatifs sous-jacents à l'obligation.

### Impôts sur le résultat et impôts différés

La charge d'impôts comprend la charge d'impôt exigible et la charge d'impôt différé. L'impôt est comptabilisé à l'état consolidé des résultats sauf s'il concerne des éléments comptabilisés directement dans les capitaux propres. Dans ce cas, l'impôt lié est aussi comptabilisé directement aux capitaux propres.

La société comptabilise les impôts sur le résultat selon la méthode du passif fiscal. Selon cette méthode, les actifs et les passifs d'impôt différé sont établis en tenant compte des écarts temporaires déductibles ou imposables entre la valeur comptable et la valeur fiscale des actifs et des passifs en utilisant les taux d'imposition en vigueur ou pratiquement en vigueur lors des exercices où les actifs seront recouverts et les passifs se régleront.

Un actif d'impôt différé n'est comptabilisé que dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable futur, auquel l'actif pourra être imputé, sera disponible.

Les actifs et passifs d'impôt différé sont classés dans l'actif et le passif non courant. Ils sont compensés lorsqu'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs et passifs d'impôts exigibles et lorsque les actifs et passifs d'impôt différé concernent des impôts sur le résultat prélevés par la même administration fiscale sur la même entité imposable ou sur des entités imposables différentes qui ont l'intention de régler les soldes sur la base de leur montant net.

### Régime d'options d'achat d'actions

La société attribue des options d'achat d'actions aux administrateurs, aux membres de la direction, aux employés et aux fournisseurs de services. Le conseil d'administration offre de telles options avec des durées de vie pouvant aller jusqu'à cinq ans, sans période d'acquisition, sauf pour les options d'achat d'actions attribuées au conseiller financier, pour qui les options sont exercables sur une période de 12 mois à raison de 25 % par trimestre, aux prix déterminés par le conseil d'administration.

La juste valeur des options est évaluée à la date d'attribution, en utilisant le modèle de Black et Scholes, et elle est comptabilisée au cours de l'exercice pendant lequel les bénéficiaires acquièrent les options. La juste valeur est comptabilisée comme une dépense en contrepartie de la "Réserve - options d'achat d'actions". Le montant comptabilisé comme une dépense est ajusté afin de refléter le nombre d'options d'achat d'actions que l'on prévoit acquérir.

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

### Exercices terminés les 31 décembre 2015 et 31 décembre 2014

(tous les montants sont présentés en dollars canadiens sauf indication contraire)

## 3 - PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES - (suite)

### Comptabilisation des produits des activités ordinaires

Les revenus incluent la vente d'or et de sous-produits (argent). Les revenus liés à la vente d'or et d'argent sont constatés lorsque les titres juridiques (droits et obligations) sur les métaux sont transférés à l'acheteur, qu'il est probable que les avantages économiques associés à la transaction seront versés à la société et qu'ils peuvent être mesurés de façon fiable. Puisque la mine est toujours dans la phase de pré-production, le produit des ventes est constaté en diminution des coûts de développement miniers capitalisés à l'actif à titre d'immobilisation corporelle au lieu d'être constaté comme un revenu.

### Résultat par action

Le résultat de base par action est calculé en fonction du nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice.

Le résultat dilué par action est calculé en fonction du nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice, plus l'effet des actions ordinaires potentielles dilutives en circulation au cours de l'exercice. La méthode du rachat d'actions est utilisée pour déterminer l'effet dilutif des bons de souscription et des options, et la méthode de la conversion hypothétique pour déterminer celui des débentures convertibles. Selon ces méthodes, le calcul du résultat dilué par action est effectué comme si toutes les actions potentielles dilutives avaient été exercées au plus tard au début de l'exercice ou à la date d'émission, selon le cas, et que les fonds en découlant avaient été utilisés pour acheter des actions ordinaires de la société à la valeur boursière moyenne des actions participantes au cours de l'exercice.

## 4 - CHANGEMENTS DE MÉTHODES COMPTABLES

La société n'a adopté aucune nouvelle norme comptable au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2015. Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2014, la société a adopté la nouvelle norme comptable IFRIC 21, "*Droits et taxes*" et les amendements à la norme IAS 36, "*Dépréciation d'actifs*". L'adoption de cette norme et les amendements n'ont pas eu d'incidence importante sur les états financiers consolidés de la société.

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

### Exercices terminés les 31 décembre 2015 et 31 décembre 2014

(tous les montants sont présentés en dollars canadiens sauf indication contraire)

## 5 - MODIFICATIONS FUTURES DE CONVENTIONS COMPTABLES

La société n'a pas encore adopté certaines normes et modifications qui ont été publiées mais dont la date d'entrée en vigueur est postérieure au 31 décembre 2015.

### (IAS 1), *Présentation des états financiers*

L'IASB a publié, en décembre 2014, des modifications à IAS 1, "*Présentation des états financiers*". Ces modifications apportent des précisions sur la façon d'exercer le jugement professionnel lors de la détermination du niveau et de la structure de l'information à divulguer dans les états financiers. Les modifications à cette norme, applicables aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2016, n'auront aucune incidence sur les résultats et la situation financière de la société puisqu'il s'agit d'une norme de présentation.

### (IFRS 15), *Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients*

L'IASB a publié, en mai 2014, IFRS 15, « *Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients* ». L'objectif de cette nouvelle norme est de fournir un cadre de référence unique et complet pour la constatation des produits pour tous les contrats avec des clients afin d'accroître la comparabilité. Cette nouvelle norme énonce les principes qu'une entité appliquera afin de mesurer les produits et de déterminer le moment de leur constatation. Le principe de base est qu'une entité constate les produits pour décrire le transfert des biens ou des services à un client pour un montant qui reflète le paiement que l'entité s'attend à recevoir en contrepartie de ces biens ou services. Cette nouvelle norme s'applique aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2018. L'adoption anticipée est permise. La société n'a pas encore évalué les répercussions de cette nouvelle norme sur ses états financiers consolidés, ni pris la décision de l'adopter ou non de façon anticipée.

### (IFRS 9), *Instruments financiers*

L'IASB a publié, en juillet 2014, la version finale de la norme IFRS 9, « *Instruments financiers* », qui remplacera la norme IAS 39, « *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation* ». La norme IFRS 9 utilise une approche unique afin de déterminer si un actif financier doit être mesuré au coût amorti ou à la juste valeur, ce qui remplace plusieurs règles de la norme IAS 39. L'approche préconisée par la norme IFRS 9 est basée sur la façon dont une entité gère ses instruments financiers dans le cadre de son modèle d'affaires et des caractéristiques contractuelles des flux de trésorerie associés aux actifs financiers. La plupart des exigences de la norme IAS 39 quant au classement et à l'évaluation des passifs financiers ont été reprises dans la norme IFRS 9. La nouvelle norme exige également l'utilisation d'une méthode unique d'évaluation des baisses de valeur, remplaçant les multiples méthodes de la norme IAS 39. Des exigences relatives à la comptabilité de couverture, qui représentent un nouveau modèle de comptabilité de couverture, ont également été ajoutées à la norme IFRS 9. Cette nouvelle norme s'applique aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2018 et doit être adoptée de façon rétrospective. La société n'a pas encore évalué les répercussions de cette nouvelle norme sur ses états financiers consolidés.

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

### Exercices terminés les 31 décembre 2015 et 31 décembre 2014

(tous les montants sont présentés en dollars canadiens sauf indication contraire)

## 6 - ESTIMATIONS ET JUGEMENTS COMPTABLES CRITIQUES

Les estimations et les hypothèses sont continuellement évaluées et sont fondées sur l'expérience historique ainsi que d'autres facteurs, y compris des attentes à propos d'événements futurs, qui sont jugés raisonnables dans les circonstances. La détermination d'estimations nécessite l'exercice du jugement basé sur diverses hypothèses ainsi que d'autres facteurs tels que l'expérience et les conditions économiques actuelles et prévues. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations. La direction estime qu'aucun jugement critique n'est susceptible d'entraîner des ajustements importants aux valeurs comptables des actifs et des passifs.

### Estimations et hypothèses comptables critiques

La préparation des états financiers conformément aux IFRS exige de la société qu'elle procède à des estimations et qu'elle formule des hypothèses ayant une incidence sur les montants présentés à titre d'actif et de passif, sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que sur les montants présentés à titre de revenus et de charges au cours de la période de présentation de l'information. La société procède aussi à des estimations et à des hypothèses pour l'avenir.

### Dépréciation d'immobilisations corporelles

La capacité de la société à recouvrer la valeur comptable de ses immobilisations corporelles (incluant les propriétés minières et les frais différés afférents) dépend de la conjoncture sur les marchés des métaux, des ressources minérales associées aux propriétés et des futurs coûts requis pour le recouvrement ultime par le biais d'une exploitation minière ou d'une vente.

Tout changement dans la qualité et la quantité des réserves de minerai récupérables, les prix de vente prévus et les charges d'exploitation prévues pourrait avoir une incidence importante sur la juste valeur estimative des actifs miniers, ce qui pourrait mener à des pertes de valeur ou des radiations importantes dans l'avenir.

### Estimations de réserves de minerai et de ressources minérales

Les réserves de minerai représentent des estimations de la quantité de minerai qui peut être économiquement et légalement extrait des propriétés minières de la société. La société estime ses réserves de minerai et ses ressources minérales en fonction de renseignements compilés par des personnes qualifiées appropriées en ce qui a trait aux données géologiques et techniques portant sur les dimensions, la profondeur, la forme et la teneur du gisement ainsi que les techniques de production appropriées et les taux de récupération. Une telle analyse exige de faire des jugements géologiques complexes dans l'interprétation des données.

Puisque les hypothèses économiques utilisées peuvent changer et que des renseignements géologiques additionnels sont produits durant l'exploitation d'une mine, les estimations de réserves peuvent aussi changer. De tels changements pourraient avoir une incidence sur la situation financière et les résultats de la société, notamment :

(i) La valeur comptable des immobilisations corporelles pourrait être affectée suivant des changements dans les estimations des flux de trésorerie futurs;

(ii) Les charges d'amortissement à l'état consolidé des résultats pourraient changer lorsque ces charges sont déterminées selon la méthode des unités de production, ou lorsque la durée d'utilité des actifs en question change; et

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

### Exercices terminés les 31 décembre 2015 et 31 décembre 2014

(tous les montants sont présentés en dollars canadiens sauf indication contraire)

## 6 - ESTIMATIONS ET JUGEMENTS COMPTABLES CRITIQUES - (suite)

### Estimations de réserves de minerai et de ressources minérales - (suite)

(iii) Les provisions pour obligations liées à la restauration environnementale pourraient changer - lorsque des changements aux estimations de réserves affectent les attentes quant au moment où ces activités auront lieu et le coût associé à ces activités.

### Estimation de la durée d'utilité des actifs miniers

Le calcul du taux d'amortissement par unité de production pourrait être affecté dans la mesure où la production réelle dans l'avenir diffère de la production prévue basée sur les réserves prouvées et probables de minerai. Ceci se produit généralement lorsque des changements majeurs sont apportés à l'un ou l'autre des facteurs ou hypothèses utilisés pour estimer les réserves de minerai.

La direction estime la durée d'utilité des actifs miniers en fonction de la période au cours de laquelle les actifs devraient être disponibles pour utilisation. Les montants et la durée des charges comptabilisées pour l'amortissement des actifs miniers pour toute période, ainsi que leur valeur recouvrable nette, sont affectés par ces estimations de durée d'utilité. Les estimations sont révisées au moins une fois l'an et sont mises à jour si les attentes changent en fonction de changements dans les réserves de minerai, de l'usure physique, de l'obsolescence technique ou commerciale, et d'autres restrictions, juridiques ou autres, à l'utilisation. Il est possible que de tels changements puissent se solder par des changements importants de la durée d'utilité estimative des actifs miniers de la société dans l'avenir, affectant ainsi l'amortissement et la valeur recouvrable nette de ces actifs.

### Provision pour obligations liées à la restauration environnementale

Les activités d'exploitation et d'exploration minières de la société sont assujetties aux lois et aux règlements régissant la protection de l'environnement. La société constate des montants correspondant aux meilleures estimations de la direction pour les obligations de mise hors service et de restauration dans la période au cours de laquelle ces obligations entrent en vigueur. Les coûts réels engagés dans les périodes futures pourraient différer de manière importante de ces estimations. De plus, les changements futurs aux lois et règlements en matière d'environnement, aux estimations de la durée d'exploitation, et aux taux d'actualisation pourraient affecter la valeur comptable de cette provision. De tels changements pourraient également avoir une incidence sur la durée d'utilité des actifs amortis selon la méthode linéaire, dont les durées d'utilité se limitent à la durée de vie de la mine.

### Juste valeur des bons de souscription, des droits de conversion, des débentures convertibles et des options d'achat d'actions

La société fait des estimations et formule des hypothèses pour calculer la juste valeur des bons de souscription, des droits de conversion, des débentures convertibles et des options d'achat d'actions. Les hypothèses importantes comprennent l'estimation de la volatilité prévue, la durée de vie prévue et le taux prévu du rendement sans risque. Tout changement visant les estimations ou les données d'entrée utilisées pour déterminer la juste valeur pourrait avoir une incidence significative sur les résultats d'exploitation, le passif ou les autres composantes des capitaux propres de la société dans le futur. Les hypothèses utilisées pour déterminer la juste valeur sont décrites à la note 17 - *Bons de souscription*, à la note 19 - *Débentures convertibles* et à la note 20 - *Capital-actions*.

**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS****Exercices terminés les 31 décembre 2015 et 31 décembre 2014**

(tous les montants sont présentés en dollars canadiens sauf indication contraire)

**7 - INFORMATION SECTORIELLE**

A) Secteurs d'exploitation – Les activités de la société sont orientées vers l'acquisition, l'exploration et la pré-production d'or dans la région de l'Afrique de l'Ouest. En conséquence, la société est organisée selon un secteur unique.

B) Secteurs géographiques – Les actifs de la société par secteur géographique sont comme suit :

	31 décembre 2015			
				\$
	Europe	Afrique de l'Ouest	Canada	Total
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie</b>	<b>26 764</b>	<b>96 693</b>	<b>155 123</b>	<b>278 580</b>
<b>Stocks</b>	---	<b>3 797 184</b>	---	<b>3 797 184</b>
<b>Biens miniers</b>	---	<b>10 243 274</b>	---	<b>10 243 274</b>
<b>Immobilisations corporelles</b>	---	<b>73 145 211</b>	<b>55 138</b>	<b>73 200 349</b>
<b>Immobilisations incorporelles</b>	---	<b>161 297</b>	---	<b>161 297</b>
<b>Dépôts</b>	---	<b>573 578</b>	<b>28 931</b>	<b>602 509</b>
<b>Autres actifs</b>	<b>4 493</b>	<b>52 359</b>	<b>14 797</b>	<b>71 649</b>
	<b>31 257</b>	<b>88 069 596</b>	<b>253 989</b>	<b>88 354 842</b>

	31 décembre 2014			
				\$
	Europe	Afrique de l'Ouest	Canada	Total
Trésorerie et équivalents de trésorerie	10 718	595 208	181 828	787 754
Stocks	---	2 502 596	---	2 502 596
Biens miniers	---	16 684 331	---	16 684 331
Immobilisations corporelles	---	44 021 717	71 381	44 093 098
Immobilisations incorporelles	---	209 520	---	209 520
Dépôts	---	---	14 011	14 011
Autres actifs	2 660	372 105	30 195	404 960
	13 378	64 385 477	297 415	64 696 270

**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**Exercices terminés les 31 décembre 2015 et 31 décembre 2014**

(tous les montants sont présentés en dollars canadiens sauf indication contraire)

**8 - FRAIS FINANCIERS, FRAIS D'ADMINISTRATION ET CHARGES  
OPÉRATIONNELLES**

**FRAIS FINANCIERS**

	<b>2015</b>	2014
	\$	\$
Intérêts réels partie dette des débentures convertibles - note 19	<b>1 561 197</b>	1 194 000
Intérêts théoriques partie dette des débentures convertibles - note 19	<b>1 915 833</b>	1 332 884
Intérêts sur marges de crédit	<b>870 887</b>	817 407
Intérêts sur la dette à long terme	<b>553 120</b>	689 986
Frais bancaires	<b>35 038</b>	76 344
	<b>4 936 075</b>	4 110 621
Frais financiers capitalisés - note 13	<b>3 947 091</b>	3 109 684
	<b>988 984</b>	1 000 937

**FRAIS D'ADMINISTRATION**

Salaires et charges sociales	<b>453 471</b>	2 537 708
Frais de déplacement	<b>211 178</b>	432 537
Congrès	---	2 389
Assurances	<b>15 999</b>	19 984
Loyer	<b>67 461</b>	67 971
Divulcation et maintien à la Bourse	<b>89 699</b>	115 132
Publicité	<b>1 223</b>	24 144
Télécommunications	<b>13 929</b>	141 037
Frais de bureau	<b>14 353</b>	78 353
Frais généraux	<b>84 019</b>	823 812
	<b>951 332</b>	4 243 067

**CHARGES OPÉRATIONNELLES**

Variation du passif environnemental	<b>(36 654)</b>	166 317
Redevances minières	<b>11 642</b>	---
	<b>(25 012)</b>	166 317

**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS****Exercices terminés les 31 décembre 2015 et 31 décembre 2014**

(tous les montants sont présentés en dollars canadiens sauf indication contraire)

**9 - STOCKS**

	<b>2015</b>	2014
	<b>\$</b>	<b>\$</b>
Stocks d'argent (métaux)	<b>519</b>	---
Stocks de minerai	<b>587 917</b>	513 879
Stocks de produits en cours (doré)	---	329 192
Stocks de pièces et fournitures	<b>3 208 748</b>	1 659 525
	<b>3 797 184</b>	2 502 596

**10 - DÉBITEURS**

	<b>2015</b>	2014
	<b>\$</b>	<b>\$</b>
Avances aux fournisseurs	---	297 209
Taxes à la consommation à recevoir	<b>14 797</b>	30 195
Autres débiteurs	<b>27 599</b>	26 797
	<b>42 396</b>	354 201

## RESSOURCES ROBEX INC.

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercice terminé le 31 décembre 2015

(tous les montants sont présentés en dollars canadiens sauf indication contraire)

## 11 - BIENS MINIERES

	Diangounté (A)	Kolomba (B)	Minko (C)	Sanoula (D)	N'Golopène (E)	Propriétés en attente de renouvellement (F)	Total
Participation indivise	85%	100%	100%	100%	100%		\$
<b>Droits et titres miniers</b>							
Solde au 31 décembre 2014	1 087 885	60 619	638 205	183 436	---	---	1 970 145
Acquisitions	---	---	1 146	1 146	1 141	---	3 433
Reclassés dans les immobilisations (1)	---	---	(560 806)	---	---	---	(560 806)
Variation du taux de change	76 797	4 278	25 121	12 977	---	---	119 173
<b>Solde au 31 décembre 2015</b>	<b>1 164 682</b>	<b>64 897</b>	<b>103 666</b>	<b>197 559</b>	<b>1 141</b>	<b>---</b>	<b>1 531 945</b>
<b>Frais d'exploration</b>							
Solde au 31 décembre 2014	4 091 224	724 247	8 528 445	758 680	611 590	---	14 714 186
Frais engagés	186 873	184 775	184 649	183 602	64 226	---	804 125
Reclassés dans les immobilisations (1)	---	---	(7 172 774)	---	---	---	(7 172 774)
Amortissements	48 178	48 178	48 178	48 178	16 763	---	209 475
Variation du taux de change	189 408	(48 354)	14 841	(47 082)	47 504	---	156 317
<b>Solde au 31 décembre 2015</b>	<b>4 515 683</b>	<b>908 846</b>	<b>1 603 339</b>	<b>943 378</b>	<b>740 083</b>	<b>---</b>	<b>8 711 329</b>
<b>Total au 31 décembre 2015</b>	<b>5 680 365</b>	<b>973 743</b>	<b>1 707 005</b>	<b>1 140 937</b>	<b>741 224</b>	<b>---</b>	<b>10 243 274</b>

(1) Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2015, un montant de 7 733 580 \$ a été reclassé dans les immobilisations corporelles sous "coûts de développement minier" concernant les droits et titres miniers ainsi que les frais d'exploration liés au permis d'exploitation de la mine de Nampala (voir note 13).

## RESSOURCES ROBEX INC.

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercice terminé le 31 décembre 2014

(tous les montants sont présentés en dollars canadiens sauf indication contraire)

## 11 - BIENS MINIERES - (suite)

	Diangounté (A)	Kolomba (B)	Minko (C)	Sanoula (D)	N'Golopène (E)	Propriétés en attente de renouvellement (F)	Total
Participation indivise	85%	100%	100%	100%	49%		
<b>Droits et titres miniers</b>							\$
Solde au 31 décembre 2013	1 135 669	63 282	666 237	191 493	---	321 376	2 378 057
Acquisitions	---	---	---	---	---	---	---
Provisions ou sous-options	---	---	---	---	---	(307 854)	(307 854)
Variation du taux de change	(47 784)	(2 663)	(28 032)	(8 057)	---	(13 522)	(100 058)
<b>Solde au 31 décembre 2014</b>	<b>1 087 885</b>	<b>60 619</b>	<b>638 205</b>	<b>183 436</b>	<b>---</b>	<b>---</b>	<b>1 970 145</b>
<b>Frais d'exploration</b>							
Solde au 31 décembre 2013	4 161 815	646 869	8 828 087	681 722	638 455	3 485 550	18 442 498
Frais engagés	69 103	69 289	48 259	70 350	---	462 923	719 924
Provisions ou radiations	---	---	---	---	---	(3 911 293)	(3 911 293)
Amortissements	39 628	39 628	26 638	39 627	---	142 876	288 397
Variation du taux de change	(179 322)	(31 539)	(374 539)	(33 019)	(26 865)	(180 056)	(825 340)
<b>Solde au 31 décembre 2014</b>	<b>4 091 224</b>	<b>724 247</b>	<b>8 528 445</b>	<b>758 680</b>	<b>611 590</b>	<b>---</b>	<b>14 714 186</b>
<b>Total au 31 décembre 2014</b>	<b>5 179 109</b>	<b>784 866</b>	<b>9 166 650</b>	<b>942 116</b>	<b>611 590</b>	<b>---</b>	<b>16 684 331</b>

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

### Exercices terminés les 31 décembre 2015 et 31 décembre 2014

(tous les montants sont présentés en dollars canadiens sauf indication contraire)

#### 11 - BIENS MINIERS - (suite)

- (A) Le titre minier de Diangounté est détenu à 100 % par la Société Robex N'Gary SA, société de droit malien dont Ressources Robex inc. détient 85 % des actions émises et dont N'Gary Transport, une société non apparentée en détient 15 %. Ce permis a été attribué le 18 mai 2009 et expire le 17 mai 2016. Le permis a reçu le premier renouvellement le 9 octobre 2012 et le second renouvellement a été reçu le 5 mai 2015.

La société est soumise à certaines obligations minimales de travaux d'exploration à engager sur la durée de validité du permis. Elle a respecté ces obligations.

- (B) La société détient le permis, par l'intermédiaire de sa filiale en propriété exclusive, Ressources Robex Mali S.A.R.L. Ce permis de recherche et d'exploration lui a été octroyé le 17 janvier 2013. La durée de validité de ce permis est de trois ans, renouvelable deux fois, pour deux années, soit pour une durée totale de sept ans. Le permis expire le 17 janvier 2020. La société est soumise à certaines obligations minimales de travaux d'exploration à engager sur la durée de validité du permis. Elle a respecté ces obligations.

- (C) Depuis le 30 avril 2007, la société détient 100 % des titres miniers de cette propriété et le vendeur bénéficiait de redevances NSR (Net Smelter Return) de 2 % sur lesquelles la société a un droit de premier refus. Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2012, la société a procédé à l'acquisition de la moitié de ces redevances en contrepartie d'une somme payée en trésorerie de 250 000 \$. Dorénavant, le vendeur bénéficiera de redevances NSR de 1 % sur lesquelles la société a toujours un droit de premier refus.

Le 8 novembre 2011, la société a rendu publique une étude de faisabilité confirmant une exploitation rentable possible sur le site de Mininko.

Le 1er mars 2012, la filiale en propriété exclusive Ressources Robex Mali S.A.R.L. s'est vu octroyer le permis de recherche et d'exploration. La durée de ce permis est de trois ans et est renouvelable deux fois. La durée de chaque période de renouvellement est égale à deux ans, pour un total de sept ans. Ce permis expirera le 28 février 2019.

Le 21 mars 2012, la filiale 'Nampala S.A.', détenue à 90 % par la société, a reçu le permis d'exploitation d'or et de substances minérales relativement à une portion de la propriété de Mininko. Ce permis d'exploitation est valide pour une durée de trente ans.

De plus, lors de l'attribution du permis d'exploitation, l'État malien s'est vu octroyer 10 % des actions de Nampala S.A. à titre gratuit. L'État malien pourrait décider d'acquérir une participation supplémentaire de 10 % à titre onéreux, ce qu'il n'a pas fait à la date de ces états financiers.

La société est soumise à certaines obligations minimales de travaux d'exploration à engager sur la durée de validité du permis. Elle a respecté ces obligations.

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

### Exercices terminés les 31 décembre 2015 et 31 décembre 2014

(tous les montants sont présentés en dollars canadiens sauf indication contraire)

#### 11 - BIENS MINIERS - (suite)

(D) Depuis le 30 mai 2008, la société détient 100 % du titre minier par l'entremise de sa filiale Ressources Robex Mali SARL, filiale en propriété exclusive. Le vendeur bénéficiera de redevances NSR de 2 % sur lesquelles la société aura un droit de premier refus.

Le permis de recherche et d'exploration a été attribué le 2 février 2012. La durée de ce permis est de trois ans et est renouvelable deux fois. La durée de chaque période de renouvellement est égale à deux ans, pour un total de sept ans. Ce permis expire en février 2019.

La société est soumise à certaines obligations minimales de travaux d'exploration à engager sur la durée de validité du permis. Elle a respecté ces obligations.

(E) En juillet 2011, la société a conclu une entente de partenariat avec Resolute Mining Limited permettant à cette dernière d'acquérir une participation maximale de 70 % dans le permis N'Golopène. Selon les conditions de cette entente, Resolute Mining Limited pouvait acquérir une première participation de 51 % dans la coentreprise une fois certaines conditions remplies. Au mois de février 2015, l'entente qui avait été conclue avec la société Resolute Mining Limited a été annulée suite à la décision de cette dernière. La société a donc récupéré la totalité de la participation indivise dans cette propriété minière.

Un NSR de 2 % sera conservé par le vendeur, qui pourra être racheté par la société.

Le permis de recherche et d'exploration a été attribué en mai 2010 et est valable pour une durée de trois ans, renouvelable deux fois, pour un total de sept ans. Le permis a été renouvelé en août 2013 et une seconde fois en août 2015. Le permis expire en mai 2017.

La société est soumise à certaines obligations minimales de travaux d'exploration à engager sur la durée de validité du permis. Elle a respecté ces obligations.

(F) Dans le passé, la société a effectué des investissements en exploration dans deux autres propriétés minières au Mali dont les permis, au 31 décembre 2015, n'avaient pas été renouvelés par le gouvernement malien. Bien que la société effectue présentement des démarches pour obtenir le renouvellement de ces permis et puisqu'elle ne peut présumer du succès de ces renouvellements, elle a donc comptabilisé une provision pour dépréciation sur ces permis au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2014.

**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**Exercices terminés les 31 décembre 2015 et 31 décembre 2014**

(tous les montants sont présentés en dollars canadiens sauf indication contraire)

**12 - ACQUISITION DE BIENS MINIERES ET DÉPENSES D'EXPLORATION  
 ET DE DÉVELOPPEMENT**

	2015	2014
	\$	\$
<b>DROITS ET TITRES MINIERES</b>		
<b>Solde au début</b>	<b>1 970 145</b>	2 378 057
Acquisition	<b>3 433</b>	---
Reclassement dans les immobilisations corporelles	<b>(560 806)</b>	---
Provisions ou radiations	---	(307 854)
Effet de la variation du taux de change	<b>119 173</b>	(100 058)
<b>Solde à la fin</b>	<b>1 531 945</b>	1 970 145
<b>DÉPENSES D'EXPLORATION ET DE DÉVELOPPEMENT</b>		
<b>Solde au début</b>	<b>14 714 186</b>	18 442 498
<u>Ajouter :</u>		
Honoraires de gestion	<b>42 724</b>	54 436
Travaux d'exploration	<b>675 058</b>	442 151
Équipement	<b>20 853</b>	69 912
Honoraires - développement	---	62 215
Frais de déplacement	<b>15 028</b>	17 204
Fournitures et autres	<b>50 462</b>	74 006
	<b>804 125</b>	719 924
Amortissement d'immobilisations corporelles et incorporelles	<b>209 475</b>	288 397
Reclassement dans les immobilisations corporelles	<b>(7 172 774)</b>	---
Provisions ou radiations	---	(3 911 293)
Effet de la variation du taux de change	<b>156 317</b>	(825 340)
	<b>(6 002 857)</b>	(3 728 312)
<b>Solde à la fin</b>	<b>8 711 329</b>	14 714 186
<b>SOLDE TOTAL</b>	<b>10 243 274</b>	16 684 331

## RESSOURCES ROBEX INC.

**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**Exercices terminés les 31 décembre 2015 et 31 décembre 2014**

(tous les montants sont présentés en dollars canadiens sauf indication contraire)

**13 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES**

	Coûts de développement minier	Bâtiments et aménagement de bureaux	Matériel relatif à l'exploitation minière	Outillage, équipements et matériel roulant	Équipement d'exploration	Total
Coût						\$
<b>Solde au 31 décembre 2013</b>	---	<b>3 050 813</b>	<b>20 818 561</b>	<b>949 714</b>	<b>1 951 660</b>	<b>26 770 748</b>
Acquisitions						
Actifs acquis	6 659 377	520 502	13 214 704	1 026 817	---	<b>21 421 400</b>
Variation du taux de change	(134 026)	(143 374)	(1 529 896)	(74 614)	(82 295)	<b>(1 964 205)</b>
<b>Solde au 31 décembre 2014</b>	<b>6 525 351</b>	<b>3 427 941</b>	<b>32 503 369</b>	<b>1 901 917</b>	<b>1 869 365</b>	<b>46 227 943</b>
Acquisitions						
Actifs acquis	2 558 367	7 738	15 492 757	718	---	<b>18 059 580</b>
Reclassement de biens miniers	7 733 580	---	---	---	---	<b>7 733 580</b>
Variation du taux de change	1 166 009	242 346	2 754 664	137 422	128 691	<b>4 429 132</b>
<b>Solde au 31 décembre 2015</b>	<b>17 983 307</b>	<b>3 678 025</b>	<b>50 750 790</b>	<b>2 040 057</b>	<b>1 998 056</b>	<b>76 450 235</b>

Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2015, un montant de 7 733 580 \$ provenant des biens miniers (note 11) a été reclassé dans les immobilisations corporelles sous "coûts de développement minier" concernant les droits et titres miniers ainsi que les frais d'exploration liés au permis d'exploitation de la mine de Nampala (néant au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2014).

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2015, un montant de 47 461 \$ concernant l'amortissement de certaines immobilisations corporelles a été comptabilisé dans le coût du matériel relatif à l'exploitation minière (58 888 \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2014). Aussi, au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2015, un montant de 3 947 091 \$ concernant des frais financiers ont été capitalisés dans les coûts de développement minier et dans le matériel relatif à l'exploitation minière (3 109 684 \$ au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2014).

**RESSOURCES ROBEX INC.****NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**Exercices terminés les 31 décembre 2015 et 31 décembre 2014**

(tous les montants sont présentés en dollars canadiens sauf indication contraire)

**13 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES - (suite)**

	Coûts de développement minier	Bâtiments et aménagement de bureaux	Matériel relatif à l'exploitation minière	Outillage, équipements et matériel roulant	Équipement d'exploration	Total
<b>Amortissement cumulé</b>						\$
<b>Solde au 31 décembre 2013</b>	---	<b>43 361</b>	---	<b>157 536</b>	<b>962 631</b>	<b>1 163 528</b>
Amortissement de l'exercice	---	523 795	---	309 917	227 105	<b>1 060 817</b>
Variation du taux de change	---	(17 950)	---	(20 418)	(51 132)	<b>(89 500)</b>
<b>Solde au 31 décembre 2014</b>	---	<b>549 206</b>	---	<b>447 035</b>	<b>1 138 604</b>	<b>2 134 845</b>
Amortissement de l'exercice	---	427 094	---	326 249	166 572	<b>919 915</b>
Variation du taux de change	---	58 146	---	46 475	90 505	<b>195 126</b>
<b>Solde au 31 décembre 2015</b>	---	<b>1 034 446</b>	---	<b>819 759</b>	<b>1 395 681</b>	<b>3 249 886</b>

**Valeur nette :**

Au 31 décembre 2014	6 525 351	2 878 735	32 503 369	1 454 882	730 761	<b>44 093 098</b>
<b>Au 31 décembre 2015</b>	<b>17 983 307</b>	<b>2 643 579</b>	<b>50 750 790</b>	<b>1 220 298</b>	<b>602 375</b>	<b>73 200 349</b>

Des immobilisations corporelles d'une valeur comptable de 68 734 097 \$ ne font pas l'objet d'un amortissement parce qu'elles sont soit en cours de construction, soit en cours d'installation au 31 décembre 2015 (39 028 720 \$ au 31 décembre 2014).

**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS****Exercices terminés les 31 décembre 2015 et 31 décembre 2014**

(tous les montants sont présentés en dollars canadiens sauf indication contraire)

**14 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES****Logiciels****COÛT****Solde au début**Acquisitions:

Actifs acquis

Effet de la variation du taux de change

**Solde à la fin**

	<b>2015</b>	2014
	\$	\$
<b>Solde au début</b>	<b>323 742</b>	296 906
<u>Acquisitions:</u>		
Actifs acquis	---	41 647
Effet de la variation du taux de change	<b>22 842</b>	(14 811)
<b>Solde à la fin</b>	<b>346 584</b>	323 742
<b>AMORTISSEMENT CUMULÉ</b>		
<b>Solde au début</b>	<b>114 222</b>	43 754
Amortissement de l'exercice	<b>59 631</b>	75 320
Effet de la variation du taux de change	<b>11 434</b>	(4 852)
<b>Solde à la fin</b>	<b>185 287</b>	114 222
<b>Valeur nette :</b>	<b>161 297</b>	209 520

**15 - CRÉDITEURS**

Intérêts courus

Comptes à payer à des apparentés

Autres créditeurs

	<b>2015</b>	2014
	\$	\$
Intérêts courus	<b>2 540 266</b>	642 925
Comptes à payer à des apparentés	<b>2 040 508</b>	769 861
Autres créditeurs	<b>11 069 086</b>	9 554 606
	<b>15 649 860</b>	10 967 392

**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS****Exercices terminés les 31 décembre 2015 et 31 décembre 2014**

(tous les montants sont présentés en dollars canadiens sauf indication contraire)

**16 - DETTE À LONG TERME**

Emprunt auprès d'un fournisseur, taux d'intérêt annuel de 10 %, remboursable mensuellement par versements de 222 231 \$ (97 001 777 francs CFA) incluant capital et intérêts, jusqu'en décembre 2016 inclusivement.

Emprunt auprès d'un fournisseur, d'un montant maximal de 3 436 497 \$ (1 500 000 000 francs CFA), intérêts annuels de 10,1 %, garanti par une hypothèque foncière sur le permis d'exploitation d'or et de substances minérales dans la zone de Nampala. La société ne pourra verser de dividendes avant le règlement des échéances dues au fournisseur. Cet emprunt est remboursable par 36 versements mensuels de 95 458 \$ (41 666 667 francs CFA) plus les intérêts, jusqu'en décembre 2016 inclusivement (voir note 30).

Emprunt auprès d'un actionnaire de la société, d'un montant de 8 500 000 \$, intérêts annuels de 8%. Cet emprunt a été entièrement remboursé le 21 janvier 2015 (voir note 20).

Partie courante de la dette à long terme

**Marges de crédit**

Marge de crédit autorisée, d'une banque malienne, pour un montant maximal de 500 000 000 francs CFA. Taux d'intérêt annuel de 9 %.

Marge de crédit autorisée, d'une banque malienne, pour un montant maximal de 2 500 000 000 francs CFA. Taux d'intérêt annuel de 8 %.

	2015 \$	2014 \$
	<b>2 356 638</b>	2 598 425
	<b>3 436 497</b>	3 210 005
	---	8 854 082
	<b>5 793 135</b>	14 662 512
	<b>5 793 135</b>	13 592 511
	---	1 070 001

	2015 \$	2014 \$
	<b>1 203 939</b>	1 035 734
	<b>5 904 586</b>	5 461 929
	<b>7 108 525</b>	6 497 663

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

### Exercices terminés les 31 décembre 2015 et 31 décembre 2014

(tous les montants sont présentés en dollars canadiens sauf indication contraire)

## 17 - BONS DE SOUSCRIPTION

Les bons de souscription émis ont varié comme suit :

	2015		2014	
	Nombre	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre	Prix d'exercice moyen pondéré
En circulation au début	80 000 000	0,25 \$	81 388 888	0,24 \$
Annulés ou échus	---	---	(1 388 888)	0,30 \$
En circulation à la fin	80 000 000	0,25 \$	80 000 000	0,25 \$
Pouvant être exercés	80 000 000	0,25 \$	80 000 000	0,25 \$

Le tableau suivant résume certaines informations concernant les bons de souscription de la société au 31 décembre 2015.

Nombre	Prix d'exercice	Échéance (années)
80 000 000	0,25 \$	1,83
80 000 000		

Du fait que ces instruments sont payables en dollars canadiens, devise qui n'est pas la monnaie fonctionnelle de la société, les bons de souscription ne respectent pas les critères définis par les IFRS pour la classification en tant qu'instruments de capitaux propres. Ils sont ainsi considérés comme des dérivés évalués initialement et subséquemment à la juste valeur et présentés en tant que passif financier. Toute variation ultérieure de la juste valeur est comptabilisée en résultat net.

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

### Exercices terminés les 31 décembre 2015 et 31 décembre 2014

(tous les montants sont présentés en dollars canadiens sauf indication contraire)

#### 17 - BONS DE SOUSCRIPTION - (suite)

Les justes valeurs des bons de souscription au 31 décembre 2015 et au 31 décembre 2014 ont été établies selon le modèle d'évaluation du prix des options de Black et Scholes, à l'aide des hypothèses suivantes:

	2015	2014
Taux d'intérêt sans risque	<b>0,48 %</b>	1,00 %
Volatilité prévue	<b>111,2 %</b>	100,54 %
Taux de rendement des actions	<b>0 %</b>	0 %
Durée de vie prévue	<b>1,83 année</b>	2,83 années

La juste valeur des bons de souscription est présentée à la note 28 ci-après.

#### 18 - PASSIF ENVIRONNEMENTAL

	2015	2014
	\$	\$
Provision relative au démantèlement ultérieur des installations en cours de construction sur le site de Nampala	<b>352 738</b>	367 618

Les activités de la société sont assujetties à diverses lois et réglementations concernant les provisions pour restauration de l'environnement et fermeture pour lesquelles la société estime les coûts futurs. Ces provisions peuvent être révisées par suite des modifications apportées à ces lois et règlements et de nouvelles informations, comme les changements dans les réserves correspondant à un changement dans la vie de la mine et les taux d'actualisation, les changements dans les coûts estimatifs des activités de remise en état et l'acquisition ou la construction d'une nouvelle mine. La société constitue une provision selon la meilleure estimation des coûts futurs de remise en état des sites miniers et des installations de production connexes sur une base actualisée.

#### 19 - DÉBENTURES CONVERTIBLES

##### Débetures émises le 21 novembre 2013

Le 21 novembre 2013, la société a émis des débetures convertibles d'un montant de 11 940 000 \$, non garanties. Initialement, ces débetures avaient une échéance au 21 novembre 2016. Ce montant total de 11 940 000 \$ était convertible en 79 600 000 actions ordinaires de la société, jusqu'au 20 novembre 2016, au prix de 0,15 \$ par action. Les débetures portaient intérêt au taux de 10 % annuellement et pouvaient être réglées en trésorerie à chaque date anniversaire. Les intérêts n'étaient pas convertibles en actions de la société, mais pouvaient être réglés en actions de la société en fonction du cours de l'action à ce moment, et sous réserve de l'approbation préalable de la Bourse. Dans certaines situations, la société avait la possibilité de faire une offre de rachat équivalant à 105 % du capital et des intérêts courus et impayés aux détenteurs avant terme.

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

### Exercices terminés les 31 décembre 2015 et 31 décembre 2014

(tous les montants sont présentés en dollars canadiens sauf indication contraire)

## 19 - DÉBENTURES CONVERTIBLES - (suite)

### Débentures émises le 21 novembre 2013 - (suite)

Le 21 novembre 2015, la société a modifié les modalités de certaines de ces débentures. Les modifications consistent à prolonger la date d'échéance de certaines de ces débentures du 21 novembre 2016 au 21 novembre 2018, permettre à la société de reporter le paiement des intérêts à la date d'échéance amendée, sujet à un taux d'intérêt annuel de 10% et permettre à la société de rembourser les dites débentures en tout temps avant le 21 novembre 2018. Le solde des débentures amendées en date de la prolongation est de 11 790 000 \$. Les autres modalités des débentures demeurent inchangées.

Ces débentures convertibles se répartissent en deux composantes, la partie dette et la partie droits de conversion. En ce qui concerne les débentures dont la date d'échéance est le 21 novembre 2016, la composante droits de conversion a été évaluée à la juste valeur initialement à la date d'émission des débentures, soit le 21 novembre 2013 et la composante dette a été évaluée à la valeur résiduelle. En ce qui concerne les débentures dont la date d'échéance a été modifiée le 21 novembre 2015, la composante droits de conversion a été réévaluée à la juste valeur à la date de modification de ces débentures, soit le 21 novembre 2015 et la composante dette a été évaluée à la valeur résiduelle. Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2015, un montant de 1 206 921 \$ a été comptabilisé à titre d'intérêts courus (1 194 000 \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2014) et un montant d'intérêts effectifs de 1 489 907 \$ a été comptabilisé concernant les parties dettes de ces débentures (1 332 884 \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2014). Les valeurs comptables des composantes de ces débentures sont présentées à la page suivante.

Les justes valeurs des droits de conversion au 31 décembre 2015 et au 31 décembre 2014, ont été établies selon le modèle pondéré d'évaluation du prix des options de Black et Scholes, à l'aide des hypothèses pondérées suivantes :

	<b>31 décembre 2015</b>	31 décembre 2014
Taux d'intérêt pondéré sans risque	<b>0,48 %</b>	1,00 %
Volatilité pondérée prévue	<b>94,69 %</b>	106,86 %
Taux de rendement pondéré des actions	<b>0 %</b>	0 %
Durée de vie pondérée restante	<b>2,87 années</b>	1,89 année

### Débentures émises le 2 juillet 2015

Le 2 juillet 2015, la société a émis des débentures convertibles d'un montant de 7 105 000 \$, non garanties, venant à échéance le 1er juillet 2018. Ce montant est convertible en 71 050 000 actions ordinaires de la société, jusqu'au 1er juillet 2018, au prix de 0,10 \$ par action. Les débentures portent intérêt au taux de 10 % annuellement et peuvent être réglées en trésorerie à chaque date anniversaire. Les intérêts ne sont pas convertibles en actions de la société, mais pourront être réglés en actions de la société en fonction du cours de l'action à ce moment, et sous réserve de l'approbation préalable de la Bourse.

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

### Exercices terminés les 31 décembre 2015 et 31 décembre 2014

(tous les montants sont présentés en dollars canadiens sauf indication contraire)

## 19 - DÉBENTURES CONVERTIBLES - (suite)

### Débentures émises le 2 juillet 2015 - (suite)

Ces débentures convertibles se répartissent en deux composantes, la partie dette et la partie droits de conversion. La composante droits de conversion a été évaluée à la juste valeur initialement à la date d'émission des débentures, soit le 2 juillet 2015 et la composante dette a été évaluée à la valeur résiduelle. Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2015, un montant de 354 277 \$ a été comptabilisé à titre d'intérêts courus (néant pour l'exercice terminé le 31 décembre 2014) et un montant d'intérêts effectifs de 425 926 \$ a été comptabilisé concernant la partie dette de cette débenture (néant pour l'exercice terminé le 31 décembre 2014). Les valeurs comptables des composantes de ces débentures sont présentées ci-après.

Les justes valeurs des droits de conversion initialement au 2 juillet 2015 et au 31 décembre 2015 ont été établies selon le modèle d'évaluation du prix des options de Black et Scholes, à l'aide des hypothèses suivantes :

	<b>31 décembre 2015</b>	2 juillet 2015
Taux d'intérêt sans risque	<b>0,48 %</b>	0,48 %
Volatilité prévue	<b>98,19 %</b>	96,94 %
Taux de rendement des actions	<b>0 %</b>	0 %
Durée de vie restante	<b>2,5 années</b>	3 années

Les valeurs comptables des composantes de ces débentures sont les suivantes:

	<b>31 décembre 2015</b>	31 décembre 2014
	\$	\$
<b>Droits de conversion à la juste valeur</b>		
Débentures émises le 21 novembre 2013	<b>2 065 618</b>	3 028 967
Débentures émises le 2 juillet 2015	<b>2 168 191</b>	---
	<b>4 233 809</b>	3 028 967
<b>Composantes dette au coût amorti</b>		
Débentures émises le 21 novembre 2013	<b>8 930 704</b>	8 726 262
Débentures émises le 2 juillet 2015	<b>4 095 978</b>	---
	<b>13 026 682</b>	8 726 262
	<b>17 260 491</b>	11 755 229

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

### Exercices terminés les 31 décembre 2015 et 31 décembre 2014

(tous les montants sont présentés en dollars canadiens sauf indication contraire)

## 20 - CAPITAL-ACTIONS

### Autorisé :

Actions en nombre illimité et sans valeur nominale :

Ordinaires

Privilégiées, sans droit de vote, à dividende non cumulatif variable n'excédant pas 14 %, non participantes dans les biens restants, rachetables au prix payé

### Émis et entièrement payé :

**579 509 566 actions ordinaires**

(31 décembre 2014 - 310 165 539 actions ordinaires)

2015	2014
\$	\$
<b>66 734 172</b>	47 944 090

### Exercice 2015

Le 21 janvier 2015, la société a effectué un placement privé de 10 000 000 \$. La société a émis 142 857 142 actions de son capital-actions à un prix de 0,07 \$ l'action relativement à ce financement. Les frais d'émission d'actions ont été de 34 000 \$.

Le même jour, la société a aussi émis 126 486 885 actions de son capital-actions à un prix de 0,07 \$ l'action afin de payer une dette au montant de 8 854 082 \$. Les frais d'émission d'actions ont été de 30 000 \$.

### Exercice 2014

En décembre 2014, la société a émis 11 940 000 actions à un prix de 0,10 \$ l'action en paiement d'une dette pour un produit brut de 1 194 000 \$.

En novembre 2014, la société a complété un placement privé de 14 550 000 actions à un prix de 0,10 \$ l'action pour un produit brut de 1 455 000 \$.

Les frais d'émission d'actions relatifs à ces placements privés totalisent 13 245 \$.

En avril 2014, la société a émis 250 000 actions suite à l'exercice d'options d'achat d'actions pour un montant en trésorerie de 33 750 \$. La valeur des options exercées, qui a été reclassée dans le capital-actions, est de 21 125 \$.

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

### Exercices terminés les 31 décembre 2015 et 31 décembre 2014

(tous les montants sont présentés en dollars canadiens sauf indication contraire)

## 20 - CAPITAL-ACTIONS - (suite)

### Régime d'options d'achat d'actions

En vertu du régime d'options d'achat d'actions, la société peut attribuer des options à certains administrateurs, dirigeants, employés clés et consultants. Le nombre total d'actions ordinaires du capital-actions de la société pouvant être émises en vertu du présent régime est 10 000 000 d'actions. Le nombre total d'actions ordinaires réservées pour la levée d'options en faveur d'un titulaire, qui n'est pas un consultant ou une personne s'occupant des relations avec les investisseurs, ne doit pas représenter, au cours d'une période de 12 mois, plus de cinq pour cent (5%) des actions ordinaires émises et en circulation de la société. Au moment de chaque octroi d'options, le conseil d'administration détermine l'échéance et le prix d'exercice de celles-ci et peut décider si elles peuvent être acquises selon un calendrier particulier. L'échéance des options émises ne peut excéder dix ans et le prix d'exercice peut être fixé à un prix escompté. Le nombre total d'options octroyées au cours d'une période de 12 mois aux consultants et aux personnes s'occupant des relations avec les investisseurs ne doit pas excéder 2% des actions ordinaires émises et en circulation. Enfin, les options octroyées à une personne dont les services sont retenus pour s'occuper d'activités de relations avec les investisseurs sont acquises sur une période de 12 mois, à raison de 25 % par période de trois mois.

Les options d'achat d'actions octroyées par la société sont réglables en instruments de capitaux propres de la société.

Les options d'achat d'actions ont varié comme suit :

	2015		2014	
	Nombre	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre	Prix d'exercice moyen pondéré
En circulation au début	3 355 000	0,19 \$	2 950 000	0,19 \$
Octroyées	---	---	1 380 000	0,20 \$
Exercées	---	---	(250 000)	0,14 \$
Annulées ou échues	(1 296 666)	0,19 \$	(725 000)	0,19 \$
En circulation à la fin	2 058 334	0,20 \$	3 355 000	0,19 \$
Pouvant être exercées	1 791 667	0,19 \$	2 481 666	0,19 \$

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2015, il n'y a pas eu d'exercice d'options d'achat d'actions (la moyenne pondérée du prix de l'action lors de l'exercice des options d'achat d'actions était de 0,22 \$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2014).

**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS****Exercices terminés les 31 décembre 2015 et 31 décembre 2014**

(tous les montants sont présentés en dollars canadiens sauf indication contraire)

**20 - CAPITAL-ACTIONS - (suite)**

La juste valeur totale des options d'achat d'actions octroyées au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2015 s'établit à néant (90 834 \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2014). Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2015, un montant de 19 536 \$ est inscrit à titre de coût de la rémunération en options d'achat d'actions (31 665 \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2014). La juste valeur a été estimée aux dates d'octrois selon le modèle d'évaluation du prix des options de Black et Scholes, à l'aide des hypothèses suivantes :

	2014
Taux d'intérêt sans risque	1,09 %
Volatilité prévue	48,52 %
Taux de rendement des actions	0 %
Durée de vie prévue	2,6 ans

Le tableau suivant résume certaines informations concernant les options d'achat d'actions de la société au 31 décembre 2015 et au 31 décembre 2014 :

Prix d'exercice	Options en circulation au 31 décembre 2015		Options pouvant être exercées au 31 décembre 2015	
	Moyenne pondérée de durée de vie contractuelle restante		Moyenne pondérée de durée de vie contractuelle restante	
	Nombre	Années	Nombre	Années
De 0,10 \$ à 0,145 \$	650 000	1,9	650 000	1,9
De 0,15 \$ à 0,195 \$	333 334	1,4	166 667	1,4
De 0,20 \$ à 0,245 \$	1 075 000	0,8	975 000	0,8
	<b>2 058 334</b>		<b>1 791 667</b>	

Prix d'exercice	Options en circulation au 31 décembre 2014		Options pouvant être exercées au 31 décembre 2014	
	Moyenne pondérée de durée de vie contractuelle restante		Moyenne pondérée de durée de vie contractuelle restante	
	Nombre	Années	Nombre	Années
De 0,10 \$ à 0,145 \$	775 000	2,4	775 000	2,4
De 0,15 \$ à 0,195 \$	625 000	2,1	291 666	2,1
De 0,20 \$ à 0,245 \$	1 675 000	2,2	1 275 000	2,2
De 0,25 \$ à 0,295 \$	280 000	1,3	140 000	1,3
	<b>3 355 000</b>		<b>2 481 666</b>	

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

### Exercices terminés les 31 décembre 2015 et 31 décembre 2014

(tous les montants sont présentés en dollars canadiens sauf indication contraire)

## 21 - CUMUL DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL

	2015 \$	2014 \$
<b>Écart de change</b>		
<b>Solde au début</b>	<b>524 611</b>	2 232 980
Variation de l'écart de change de l'exercice	<b>3 708 448</b>	(1 708 369)
<b>Solde à la fin</b>	<b>4 233 059</b>	524 611
<b>Attribuable :</b>		
Aux actionnaires ordinaires	<b>4 260 491</b>	513 848
À la participation ne donnant pas le contrôle	<b>(27 432)</b>	10 763
	<b>4 233 059</b>	524 611

## 22 - RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES À L'ÉTAT CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE

	2015 \$	2014 \$
<i>a) Variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement</i>		
<b>Diminution (augmentation) de l'actif courant</b>		
Débiteurs	<b>663 182</b>	1 153 017
Stocks	<b>(1 098 420)</b>	(2 576 783)
Charges payées d'avance	<b>21 581</b>	(50 759)
	<b>(413 657)</b>	(1 474 525)
<b>Augmentation du passif courant</b>		
Créditeurs	<b>656 335</b>	2 208 150
	<b>242 678</b>	733 625
<i>b) Éléments sans incidence sur la trésorerie liés aux activités d'investissement</i>		
Acquisition de biens miniers et d'immobilisations corporelles incluse dans les créditeurs	<b>7 878 183</b>	6 219 911

**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS****Exercices terminés les 31 décembre 2015 et 31 décembre 2014**

(tous les montants sont présentés en dollars canadiens sauf indication contraire)

**23 - IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT ET AVANTAGE FISCAL LATENT****Impôts sur le résultat**

Le tableau suivant présente un rapprochement de la charge d'impôts aux taux stipulés par la loi canadienne (fédérale et provinciale), soit 26,9 % au 31 décembre 2015 (26,9 % au 31 décembre 2014), et la charge d'impôts effectivement comptabilisée à l'état des résultats.

	2015 \$	2014 \$
Impôts sur le résultat recouvrables (exigibles) aux taux statutaires	<b>(303 470)</b>	2 940 026
Éléments non imposables et non déductibles	<b>248 290</b>	(1 137 625)
	<b>(55 180)</b>	1 802 399
Expiration des pertes fiscales	<b>(185 111)</b>	(172 512)
Avantage fiscal non comptabilisé	<b>207 584</b>	(1 629 887)
	<b>(32 707)</b>	---

**Avantage fiscal latent**

Aux fins fiscales, les opérations de l'exercice se soldent par une perte pour laquelle l'avantage fiscal n'a pas été comptabilisé. Ainsi, la société a des pertes fiscales qui pourront servir à réduire ses revenus imposables futurs. Ces pertes expireront comme suit :

	Fédéral \$	Provincial \$
2026	656 000	656 000
2027	811 000	808 000
2028	707 000	707 000
2029	529 000	529 000
2030	433 000	429 000
2031	1 428 000	1 426 000
2032	1 998 000	1 997 000
2033	2 919 000	2 917 000
2034	4 456 000	4 456 000
2035	3 100 000	3 100 000
	<b>17 037 000</b>	<b>17 025 000</b>

En 2015, la valeur fiscale des biens miniers excède d'environ 16 000 000 \$ (8 800 000 \$ en 2014) la valeur comptable. La différence entre la valeur fiscale et les montants capitalisés aux états financiers découle principalement des radiations de biens miniers de même que le transfert de biens miniers aux immobilisations.

Au 31 décembre 2015, le solde non amorti, aux fins fiscales, des frais d'émission d'actions totalise 195 000 \$ (370 000 \$ en 2014) et sera déductible au cours des cinq prochains exercices.

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

### Exercices terminés les 31 décembre 2015 et 31 décembre 2014

(tous les montants sont présentés en dollars canadiens sauf indication contraire)

## 24 - BÉNÉFICE NET (PERTE NETTE) PAR ACTION

Le tableau suivant présente un rapprochement entre le bénéfice net (la perte nette) de base par action et le bénéfice net (la perte nette) dilué(e) par action :

	2015 \$	2014 \$
Bénéfice net (perte nette) de base	<b>1 131 408</b>	(10 549 484)
Ajustement relié aux intérêts et à la variation de juste valeur des débiteures convertibles et des bons de souscription	---	(1 361 178)
Bénéfice net (perte nette) dilué(e)	<b>1 131 408</b>	(11 910 662)
Nombre moyen pondéré de base d'actions en circulation	<b>564 750 989</b>	285 373 950
Droits de conversion liés aux débiteures convertibles (1)	---	79 600 000
Options d'achat d'actions (1)	---	118 229
Bons de souscription (1)	---	---
Nombre moyen pondéré dilué d'actions en circulation	<b>564 750 989</b>	365 092 179
<b>Bénéfice net (perte nette) de base et dilué(e) par action (2)</b>	<b>0,002</b>	(0,037)

- (1) Le calcul des conversions hypothétiques exclut les droits de conversion, les options et les bons de souscription dont l'effet est antidilutif. Certaines options ainsi que certains bons de souscription et droits de conversion sont antidilutifs puisque leur prix d'exercice est plus élevé que la valeur marchande moyenne de l'action ordinaire de la société pour chacune des périodes présentées. Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2015, 150 650 000 droits de conversion, 2 058 334 options et 80 000 000 de bons de souscription sont exclus du calcul du résultat dilué par action (aucun droit de conversion, 1 955 000 options et 80 000 000 de bons de souscription pour l'exercice terminé le 31 décembre 2014).
- (2) En raison de la perte nette subie au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2014, les titres potentiellement dilutifs ont été considérés comme étant antidilutifs pour cet exercice.

**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS****Exercices terminés les 31 décembre 2015 et 31 décembre 2014**

(tous les montants sont présentés en dollars canadiens sauf indication contraire)

**25 - ÉVENTUALITÉ***Protection de l'environnement*

Les activités de la société sont régies par des lois gouvernementales concernant la protection de l'environnement. Les conséquences environnementales sont difficilement identifiables, que ce soit au niveau de la résultante, de son échéance ou de son impact. Au meilleur de la connaissance de ses dirigeants, la société est exploitée en conformité avec les lois et les règlements présentement en vigueur. Les coûts pouvant résulter de la restructuration de sites sont comptabilisés aux résultats de l'exercice ou incorporés au coût des immobilisations corporelles concernées dans la période au cours de laquelle il sera possible d'en faire une estimation raisonnable.

**26 - INFORMATIONS CONCERNANT LE CAPITAL**

En matière de gestion de capital, les objectifs de la société consistent à maintenir des liquidités adéquates pour financer les activités prévues. La définition de capital inclut les capitaux propres. Le capital de la société s'établissait respectivement à 40 871 878 \$ et 17 347 259 \$ au 31 décembre 2015 et au 31 décembre 2014.

Les objectifs de la société quant à la gestion du capital sont de maintenir une flexibilité financière dans le but de préserver sa capacité de satisfaire à ses obligations financières. La société surveille le capital en tenant compte de sa consommation de trésorerie mensuelle et de ses obligations à court terme liées à ses passifs financiers.

Les autres opérations qui ont un effet sur les capitaux propres sont présentés à l'état consolidé des variations des capitaux propres.

**27 - ENGAGEMENTS**

Au 31 décembre 2015, la société s'est engagée auprès de différents fournisseurs non liés, pour des achats d'équipements et de fournitures totalisant 985 784 \$ (1 155 495 \$ au 31 décembre 2014). De plus, la société s'est engagée, auprès d'un fournisseur non lié, pour des prestations de services totalisant 669 817 \$ (93 582 \$ au 31 décembre 2014). Finalement, au 31 décembre 2015, la société a des engagements liés à la location de bureaux d'un montant de 119 241 \$ (156 010 \$ au 31 décembre 2014), en vertu de contrats venant à échéance en 2017 .

Les paiements requis au cours des prochains exercices sont les suivants :

	\$
2016	1 738 123
2017	36 720

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

### Exercices terminés les 31 décembre 2015 et 31 décembre 2014

(tous les montants sont présentés en dollars canadiens sauf indication contraire)

## 28 - INSTRUMENTS FINANCIERS

### Catégories d'évaluation

Les actifs financiers et les passifs financiers ont été classés dans des catégories qui définissent leur base d'évaluation et, dans le cas des éléments évalués à la juste valeur, qui déterminent si les variations de la juste valeur sont comptabilisées dans l'état consolidé des résultats ou dans l'état consolidé du résultat global. Ces catégories sont les suivantes : prêts et créances et passifs financiers au coût amorti et passifs financiers à la juste valeur. Le tableau qui suit présente la valeur comptable des actifs et des passifs classés dans chacune de ces catégories au 31 décembre 2015 ainsi qu'au 31 décembre 2014 :

	2015 \$	2014 \$
<b>Prêts et créances</b>		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	278 580	787 754
Débiteurs	27 599	324 003
Dépôts versés	602 509	14 011
	<b>908 688</b>	<b>1 125 768</b>
<b>Passifs financiers au coût amorti</b>		
Découvert bancaire	---	240 804
Créditeurs	15 268 089	10 404 668
Marges de crédit	7 108 525	6 497 663
Dette à long terme	5 793 135	14 662 512
Composante dette des débentures convertibles	13 026 682	8 726 262
	<b>41 196 431</b>	<b>40 531 909</b>
<b>Passifs financiers à la juste valeur</b>		
Droits de conversion des débentures convertibles	4 233 809	3 028 967
Bons de souscription	1 318 215	2 857 793
	<b>5 552 024</b>	<b>5 886 760</b>

### Facteurs de risques financiers

De par ses activités, la société est exposée à divers risques financiers, comme le risque de marché, le risque de crédit et le risque de liquidité.

---

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

### Exercices terminés les 31 décembre 2015 et 31 décembre 2014

(tous les montants sont présentés en dollars canadiens sauf indication contraire)

---

## 28 - INSTRUMENTS FINANCIERS - (suite)

### a) Risque de marché

#### i) Juste valeur

La société estime que la valeur comptable de tous ses passifs financiers comptabilisés au coût amorti dans ses états financiers consolidés avoisine leur juste valeur. Les actifs et les passifs financiers courants sont évalués à la valeur comptable, qui est considérée comme une estimation raisonnable de leur juste valeur en raison de leur échéance rapprochée. C'est le cas de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des débiteurs, du découvert bancaire, des créditeurs et des marges de crédit. La juste valeur de la dette à long terme n'a pas été déterminée en raison des conditions particulières négociées et des tierces parties concernées. La juste valeur des bons de souscription et des droits de conversion est déterminée selon le modèle d'évaluation des options de Black et Scholes.

Le tableau suivant fournit une analyse des instruments financiers qui sont évalués à la juste valeur subséquentement à l'évaluation initiale. Les instruments financiers sont regroupés en niveaux de 1 à 3 selon le degré dans lequel la juste valeur est observable.

- Niveau 1 : évaluation à la juste valeur fondée sur les prix cotés (non rajustés) dans des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques;
- Niveau 2 : évaluation à la juste valeur fondée sur des données, autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif, directement (à savoir des prix) ou indirectement (à savoir des dérivés de prix);
- Niveau 3 : évaluation à la juste valeur fondée sur des techniques d'évaluation incluant une partie importante de données relatives à l'actif ou au passif et qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables (données non observables).

**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**Exercices terminés les 31 décembre 2015 et 31 décembre 2014**

(tous les montants sont présentés en dollars canadiens sauf indication contraire)

**28 - INSTRUMENTS FINANCIERS - (suite)**

**a) Risque de marché - (suite)**

i) Juste valeur - (suite)

				2015
				Total des passifs financiers à la juste valeur
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	
<b>Passifs financiers</b>				
<b>Droits de conversion</b>	---	---	4 233 809	4 233 809
<b>Bons de souscription</b>	---	---	1 318 215	1 318 215
	---	---	5 552 024	5 552 024

  

				2014
				Total des passifs financiers à la juste valeur
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	
Passifs financiers				
Droits de conversion	---	---	3 028 967	3 028 967
Bons de souscription	---	---	2 857 793	2 857 793
	---	---	5 886 760	5 886 760

Il n'y a eu aucun transfert entre le niveau 1 et 2 et entre le niveau 2 et 3 au cours de ces exercices.

Le tableau suivant présente les variations des instruments financiers comptabilisés à la juste valeur et évalués selon les paramètres du niveau 3 :

	2015	2014
	\$	\$
<b><u>Droits de conversion</u></b>		
<b>Solde au début</b>	<b>3 028 967</b>	4 332 495
Octroyés au cours de l'exercice	<b>3 434 947</b>	---
Variation de la juste valeur au résultat net	<b>(2 382 208)</b>	(1 170 824)
Effet de la variation du taux de change présenté au résultat net	<b>245 609</b>	(190 354)
Effet de la variation du taux de change présenté au résultat global	<b>(93 506)</b>	57 650
<b>Solde à la fin</b>	<b>4 233 809</b>	3 028 967

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

### Exercices terminés les 31 décembre 2015 et 31 décembre 2014

(tous les montants sont présentés en dollars canadiens sauf indication contraire)

## 28 - INSTRUMENTS FINANCIERS - (suite)

### a) Risque de marché - (suite)

#### i) Juste valeur - (suite)

##### Bons de souscription

##### **Solde au début**

Variation de la juste valeur au résultat net

Effet de la variation du taux de change présenté au résultat net

Effet de la variation du taux de change présenté au résultat global

##### **Solde à la fin**

	2015	2014
	\$	\$
	<b>2 857 793</b>	3 131 898
	<b>(1 640 896)</b>	(148 624)
	<b>190 023</b>	(137 604)
	<b>(88 705)</b>	12 123
	<b>1 318 215</b>	2 857 793

#### ii) Risque de taux d'intérêt

Les actifs et les passifs financiers courants de la société ne sont pas exposés de façon importante au risque de taux d'intérêt en raison de leur nature à court terme ou parce qu'ils ne portent pas intérêt.

Les marges de crédit, les débentures convertibles et la dette à long terme portent intérêt à taux fixe et ne sont pas exposées au risque de taux d'intérêt.

#### iii) Risque de change

La société est exposée au risque de change découlant de son exposition à d'autres monnaies, principalement le dollar canadien et le dollar américain.

La société détient de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des créditeurs, une dette à long terme, des débentures convertibles et des bons de souscription en dollars canadiens ainsi que de la trésorerie en dollars américains. En conséquence, la société est exposée au risque posé par les fluctuations de taux de change. La société n'utilise aucun dérivé pour atténuer son exposition au risque de change.

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

### Exercices terminés les 31 décembre 2015 et 31 décembre 2014

(tous les montants sont présentés en dollars canadiens sauf indication contraire)

## 28 - INSTRUMENTS FINANCIERS - (suite)

### a) Risque de marché - (suite)

#### iii) Risque de change - (suite)

Le tableau suivant présente les soldes en devise canadienne au 31 décembre 2015 ainsi qu'au 31 décembre 2014 :

	2015 \$	2014 \$
Trésorerie et équivalents de trésorerie	38 759	676 746
Créditeurs	(2 373 250)	(1 570 349)
Dette à long terme	---	(8 854 082)
<b>Solde net en dollars canadiens</b>	<b>(2 334 491)</b>	<b>(9 747 685)</b>
<b>Solde net en francs CFA</b>	<b>(1 018 984 202)</b>	<b>(4 554 985 978)</b>

Toutes les autres variables restant constantes, une variation de 5 % des taux de change aurait eu une incidence approximative de 114 327 \$ sur le bénéfice net de la société pour l'exercice terminé le 31 décembre 2015 (incidence approximative de 457 000 \$ sur la perte nette de la société pour l'exercice terminé le 31 décembre 2014).

### b) Risque de crédit

Le risque de crédit s'entend de la possibilité que la société subisse une perte imprévue si un tiers qui est partie à un instrument financier venait à manquer à ses obligations contractuelles. Les instruments financiers susceptibles d'exposer la société au risque de crédit sont la trésorerie et les équivalents de trésorerie et les débiteurs. La société atténue ce risque en déposant sa trésorerie et ses équivalents de trésorerie auprès d'institutions financières canadiennes et internationales jouissant d'excellentes cotes de solvabilité. Cependant, au 31 décembre 2015, un montant de 53 667 \$ est détenu auprès de banques situées en Afrique auxquelles aucune cote de solvabilité n'a été attribuée (6 792 \$ au 31 décembre 2014). Les avances aux fournisseurs ont été effectuées pour la fabrication de pièces destinées à la construction de la mine. La société fait affaire avec ces fournisseurs depuis plusieurs années et est d'avis que le risque de crédit lié à ces avances est faible.

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

### Exercices terminés les 31 décembre 2015 et 31 décembre 2014

(tous les montants sont présentés en dollars canadiens sauf indication contraire)

## 28 - INSTRUMENTS FINANCIERS - (suite)

### c) Risque de liquidité

Le risque de liquidité s'entend du risque que la société ne soit pas en mesure de satisfaire à ses obligations à leur échéance.

Le tableau suivant présente les échéances contractuelles des passifs financiers au 31 décembre 2015:

	Valeur comptable	De 0 à 1 an	De 1 à 3 ans	Plus de 3 ans
<b>Créditeurs</b>	<b>15 649 860</b>	<b>15 649 860</b>	---	---
<b>Débiteures convertibles - Droits de conversion (1-3-4)</b>	<b>4 233 809</b>	<b>3 278</b>	<b>4 230 531</b>	---
<b>Débiteures convertibles - Composantes dettes (2-3-4)</b>	<b>13 026 682</b>	<b>150 000</b>	<b>18 895 000</b>	---
<b>Bons de souscription (3)</b>	<b>1 318 215</b>	---	<b>1 318 215</b>	---
<b>Dettes à long terme</b>	<b>5 793 135</b>	<b>6 475 432</b>	---	---
<b>Marges de crédit</b>	<b>7 108 525</b>	<b>7 108 525</b>	---	---
	<b>47 130 226</b>	<b>29 387 095</b>	<b>24 443 746</b>	---

Le tableau suivant présente les échéances contractuelles des passifs financiers au 31 décembre 2014:

	Valeur comptable	De 0 à 1 an	De 1 à 3 ans	Plus de 3 ans
Créditeurs	10 967 392	10 967 392	---	---
Débiteures convertibles - Droits de conversion (1-3-4)	3 028 967	---	3 028 967	---
Débiteures convertibles - Composantes dettes (2-3-4)	8 726 262	---	11 940 000	---
Bons de souscription (3)	2 857 793	---	2 857 793	---
Dettes à long terme	14 662 512	14 157 794	1 242 934	---
Marges de crédit	6 497 663	6 497 663	---	---
	46 740 589	31 622 849	19 069 694	---

(1) Convertible en 1 000 000 d'actions ordinaires de la société en novembre 2016, en 78 600 000 actions ordinaires de la société en novembre 2018, et en 71 050 000 actions ordinaires de la société en juillet 2018.

(2) 1 388 000 bons de souscription ont expiré en mai 2014 et 80 000 000 expireront en octobre 2017

(3) Le règlement de ces passifs n'entraînera aucune sortie de liquidités. De plus, l'exercice des bons de souscription entraînera des entrées de fonds et l'exercice des droits de conversion des débiteures convertibles entraînera l'élimination des sorties de fonds à la valeur nominale des débiteures convertibles.

(4) Tel que décrit à la note 19.

**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS****Exercices terminés les 31 décembre 2015 et 31 décembre 2014**

(tous les montants sont présentés en dollars canadiens sauf indication contraire)

**29 - TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES**

Les résultats pour l'exercice terminé le 31 décembre 2015 comprennent un montant de 1 221 111 \$ engagé auprès des administrateurs et dirigeants et de sociétés contrôlées par ceux-ci (1 563 137 \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2014). Un montant d'intérêt total de 1 360 707 \$ (1 025 500 \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2014) sur les débentures convertibles a été engagé auprès des administrateurs et dirigeants et sociétés contrôlées par ceux-ci. De ce montant, 1 020 530 \$ a été capitalisé dans les coûts de développement minier et le matériel relatif à l'exploitation minière (769 125 \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2014). Ces transactions ont eu lieu dans le cours normal des activités et sont mesurées à la valeur d'échange qui est le montant de la contrepartie établie par les parties liées.

Le tableau ci-dessous résume, pour les exercices respectifs, la rémunération totale versée aux administrateurs et aux principaux dirigeants ayant l'autorité et la responsabilité de planifier, diriger et contrôler les activités de la société :

**Rémunération des principaux dirigeants**

	<b>2015</b>	2014
	\$	\$
Honoraires et salaires	<b>1 050 264</b>	1 057 193
Rémunération en options d'achat d'actions	<b>19 536</b>	31 665
Jetons de présence	---	---
	<b>1 069 800</b>	1 088 858

Le tableau ci-dessous résume, pour les exercices respectifs, les transactions entre la société et les administrateurs et principaux dirigeants ayant l'autorité et la responsabilité de planifier, diriger et contrôler les activités de la société :

	<b>2015</b>	2014
	\$	\$
Émission d'emprunts à court terme	<b>2 000 000</b>	8 500 000
Remboursement d'emprunts à court terme (1)	<b>10 854 082</b>	---
Émission de débentures convertibles	<b>6 505 000</b>	---
Émission d'actions de la société en numéraire	<b>10 000 000</b>	---
Transactions avec la société "FairChild Participation S.A." (2)	<b>1 177 230</b>	771 134
Intérêts payés sur un emprunt à court terme	<b>22 466</b>	354 082
Intérêts sur débentures convertibles	<b>1 360 707</b>	1 025 500

(1) Un montant de 8 854 082 \$ a été remboursé par l'émission d'actions en janvier 2015, alors qu'un montant de 2 000 000 \$ a été remboursé en trésorerie en juillet 2015.

(2) Un montant de 1 050 264 \$ (675 097 \$ pour l'exercice 2014) inclus dans cette somme est lié à la rémunération de dirigeants de la société pour l'exercice 2015.

---

**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS****Exercices terminés les 31 décembre 2015 et 31 décembre 2014**

(tous les montants sont présentés en dollars canadiens sauf indication contraire)

---

**30 - ÉVÉNEMENTS SUBSÉQUENTS**

En janvier 2016, la société a contracté un emprunt de 1 000 000 EUR (1 548 300 \$) auprès de son actionnaire principal. L'emprunt porte intérêts au taux de 8% annuellement et est remboursable d'ici le 30 juin 2016.

En février 2016, la société a contracté trois emprunts bancaires auprès de banques situées au Mali, afin de refinancer une partie de sa dette, ainsi qu'en compensation de créances échues. Les emprunts portent intérêts à des taux se situant entre 8% et 9% et sont remboursables sur des périodes de 1 à 4 ans.